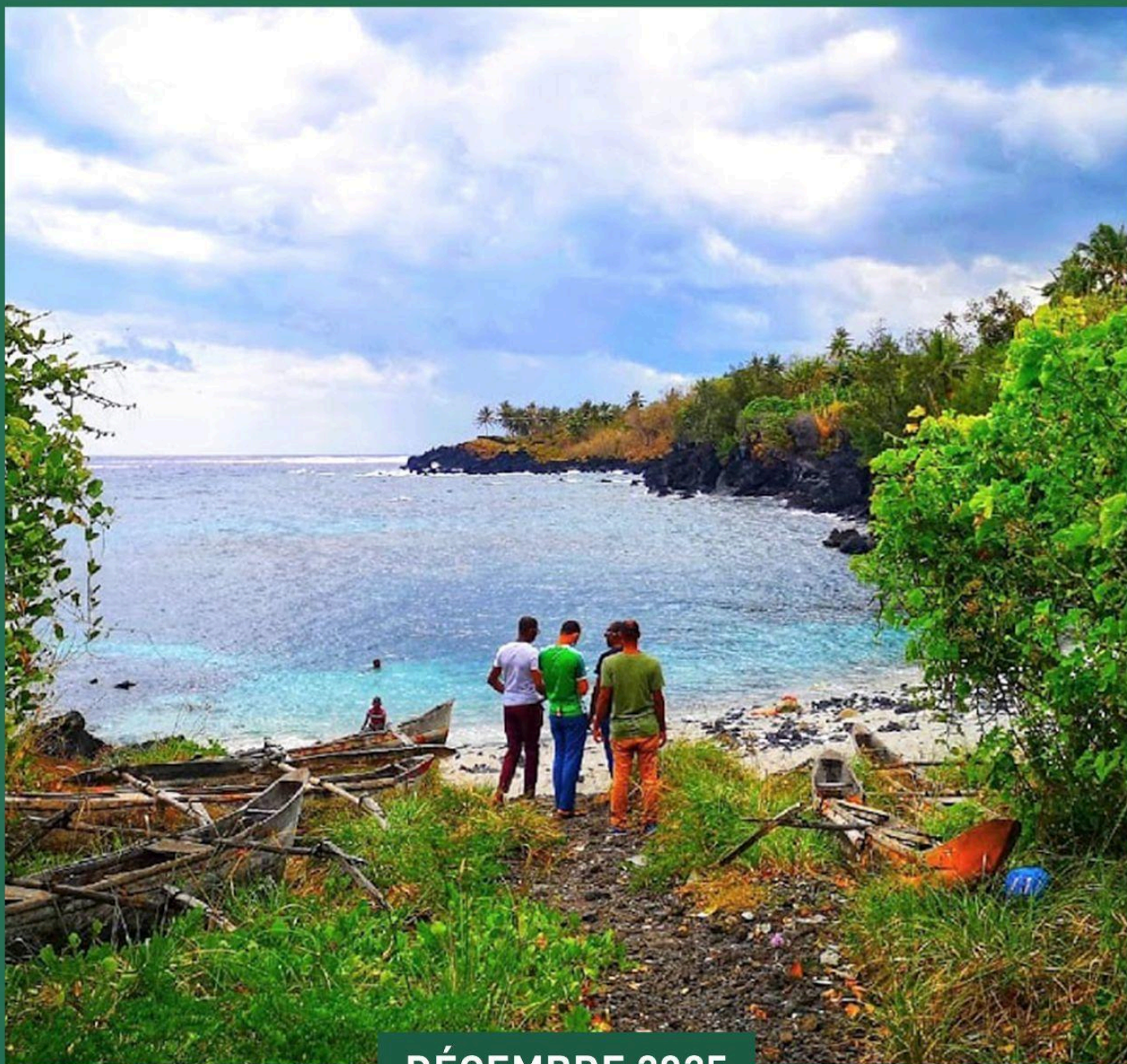


# RAPPORT DE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## COMMUNE DE HAMANVOU

Livrable réalisé dans le cadre d'une formation-action



DÉCEMBRE 2025



Cette initiative s'inscrit dans la phase expérimentale d'une action d'aménagement initiée par la Fondation Sadev et l'UCCIA

# PRÉFACE

Ce diagnostic territorial a été réalisé dans le cadre d'une formation-action des membres de la task force, encadrée par la Fondation Sadev et l'UCCIA. Cette initiative s'inscrit dans la phase expérimentale d'une action d'aménagement initiée par ces deux partenaires.



COORDINATEUR

**Mohamed Bacar**

Assistant pôle DELAC  
(UCCIA)



**Badrouline Ibrahim**

Représentant de Diboïni



**Nouriati Said Mmadi**

Déléguée préfectorale  
Itsandra-Hamanvou



**Anloui Mbaé Soilihi**

Cartographe à la direction de  
l'aménagement



**Nabil Ahmed  
Abderemane**

CCIA/DELAC



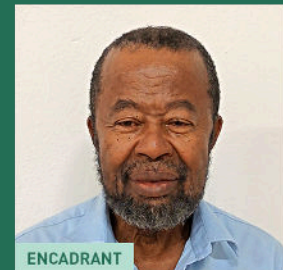
**Hassane M'madi Foundi**

Secrétaire Général à la mairie  
de Hamanvou



**Kamal Youssouf  
Waliyouldine**

Observatoire (UCCIA)



ENCADRANT

**Abderamane Ahmed  
Koudra**

UCCIA/DELAC



ENCADRANT

**Marie Rouan**

Ex coordinatrice de la  
Fondation Sadev aux Comores



ENCADRANT

**Cécile Ferrec**

Coordinatrice de La Fondation  
Sadev aux Comores

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
<b>2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE</b>	<b>9</b>
2.1. Situation géographique et administrative	9
2.2. Organisation du territoire	11
2.3. Histoire et identité locale	11
2.4. Données démographiques	12
2.5. Caractéristiques naturelles	13
<b>3. DIAGNOSTIC TERRITORIAL THÉMATIQUE</b>	<b>15</b>
3.1. Économie locale	15
3.2. Accès aux services de base et infrastructures	24
3.3. Habitat et foncier	28
3.4. Organisation sociale et gouvernance	31
3.5. Risques environnementaux et gestion des ressources naturelles face au changement climatique	36
<b>4. SYNTHÈSE TRANSVERSALE DU DIAGNOSTIC</b>	<b>39</b>
4.1. Les forces, faiblesses, opportunités et menaces du territoire	39
4.2. Principaux enjeux territoriaux	40
4.3. Orientations stratégiques pour le développement de hamanvou	41
<b>5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES</b>	<b>42</b>
<b>6. ANNEXES</b>	<b>43</b>
<b>7. BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES</b>	<b>56</b>

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 CONTEXTE DU DIAGNOSTIC

L'Union des Comores enregistre depuis plusieurs années une croissance démographique et urbaine soutenue. Entre 2017 et 2024, la population est passée de 758 316 à 868 767 habitants, soit un taux d'accroissement annuel moyen d'environ 2 %<sup>1</sup>. À ce rythme, la population nationale pourrait dépasser 975 000 habitants d'ici 2030. Cette évolution démographique s'accompagne d'une modernisation progressive des infrastructures économiques et sociales, illustrée notamment par l'essor de l'énergie solaire, la construction de nouveaux bâtiments (Le Centre hospitalier El-Maarouf ; les nouveaux hôtels : Galawa Beach, Armada, Naya Lodge ; l'aménagement de nouvelles voies routières ; le lancement du chantier de construction de la Ville des Jeux des îles ; la réalisation de piscines olympiques ou encore le Projet de Connectivité Inter-Îles des Comores (PICMC).



*Centrale solaire de Foubouni*



*Stade omnisports de Malouzini*

Cette dynamique, bien qu'elle ouvre des perspectives de développement et d'amélioration des conditions de vie, accentue également les déséquilibres territoriaux entre les zones urbaines et rurales, et met sous pression les ressources foncières et environnementales. Les principales agglomérations, notamment Moroni et ses périphéries, connaissent une croissance rapide souvent non maîtrisée, entraînant des problèmes de gestion foncière, de mobilité urbaine, de collecte des déchets et de gestion des eaux pluviales.

Face à ces transformations, les enjeux majeurs portent sur la maîtrise de la croissance urbaine, la préservation des terres agricoles et des ressources naturelles, la sécurisation

---

<sup>1</sup>Données de projection (2024), rapport sur la répartition de la population résidente par commune et par sexe, INSEED, 2017-2018

foncière, le renforcement des infrastructures et des services de base, ainsi que sur la planification territoriale participative et fondée sur des données fiables.

Dans ce contexte, selon la décentralisation consacrée par la Constitution de 2001 et encadrée par les lois n°11-006/AU et n°11-007/AU du 2 mai 2011, qui reconnaissent aux communes le statut de collectivités territoriales décentralisées, les collectivités locales disposent d'une autonomie administrative et financière et sont chargées de promouvoir le développement local, la planification territoriale, la gestion des services de base (état civil, éducation de base, sécurité, santé communautaire, voirie, eau, assainissement, environnement) et le développement économique et social. Cependant, le processus de décentralisation reste inachevé : les transferts de compétences et de ressources financières (les centimes additionnels, subventions de l'État...) de l'État vers les communes demeurent limités, ce qui freine leur capacité à assurer pleinement leurs missions et à répondre efficacement aux besoins des populations locales.

C'est pour répondre à ces enjeux que l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores (UCCIA) et la Fondation Sadev, en partenariat avec le Gouvernorat, Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT), l'Institut Universitaire de Technologie (IUT), ont initié un projet de renforcement des capacités locales en matière de diagnostic territorial en formant une équipe appelée Task Force, afin dans un premier temps produire un diagnostic territorial sur la commune de Hamanvou. Cette première phase expérimentale prend la forme d'une formation-action combinant apprentissages théoriques, exercices pratiques et travaux de terrain. Au travers de la Task Force, ce projet vise à accompagner les collectivités locales à travers la mise en place d'outils méthodologiques et de compétences techniques leur permettant de mieux comprendre leurs réalités économiques, sociales et spatiales, et d'orienter leurs choix de développement de manière stratégique.

La commune de Hamanvou a été retenue comme territoire pilote dans le cadre de cette phase expérimentale. Ce choix s'explique par la richesse de son tissu économique, la diversité de ses activités productives, la présence d'infrastructures structurantes (CRDE, aéroport, centres de concassage, entreprises locales, etc.), ainsi que par son engagement déjà amorcé dans plusieurs initiatives de développement. A ce titre, la mairie de Hamanvou était volontaire et s'est impliquée dans la phase expérimentale du projet au travers des différentes étapes.

## 1.2. OBJECTIFS ET PÉRIMÈTRE DU DIAGNOSTIC

Le présent diagnostic territorial a pour objectif général d'offrir une vision globale de la commune de Hamanvou, en s'appuyant sur une analyse de ses principales composantes de

développement afin d'identifier les atouts, les contraintes et les perspectives de développement susceptibles de soutenir une croissance inclusive et durable.

Plus spécifiquement, il vise à réaliser :

- Un état des lieux de l'économie locale
- Une évaluation des services et infrastructures
- Une évaluation de l'habitat et du cadre de vie
- Une identification de la gouvernance et des dynamiques sociales
- Un état de la situation environnementale de la commune de Hamanvou

### 1.3. DÉMARCHE ET MÉTHODE ADOPTÉE

La démarche méthodologique retenue s'appuie sur une approche participative, combinant analyses documentaires, entretiens avec les principales autorités locales de la région, des focus groups, des ateliers communautaires de cartographie participative et une enquête sur terrain.

Elle s'est articulée autour de plusieurs étapes de mars à novembre 2025 :

1. **L'organisation d'un atelier de lancement** pour sensibiliser la population et les acteurs de la commune ;
2. **La collecte et traitement des données existantes** (sources statistiques, études antérieures, plans de développement, rapports institutionnels) ;
3. Des travaux de terrain :
  - **Des entretiens** menés dans le but de connaître la gouvernance de la commune de Hamanvou.
  - **Des focus groups** organisés entre mai et juillet 2025 afin de recueillir la parole des acteurs locaux et de mieux comprendre leurs réalités, leurs contraintes et leurs perspectives de développement.
  - **Des ateliers communautaires de cartographie participative** organisés entre juin et août 2025. Ces rencontres visaient à mieux appréhender la perception du territoire par les habitants, tout en identifiant les ressources locales, les contraintes majeures et les priorités de développement à partir des savoirs, expériences et connaissances des communautés villageoises.
  - **Une enquête de terrain**, en partenariat l'IUT, réalisée le 23 juillet 2025 dans l'ensemble du territoire de Hamanvou.<sup>2</sup>
  - **Un atelier communautaire** sur les enjeux prioritaires et les orientations stratégiques réalisé le 15 octobre 2025 au CDH afin de restituer et valider des

---

<sup>2</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, TASK FORCE, 2025

résultats intermédiaires avec les parties prenantes (la Mairie, le gouvernorat, acteurs locaux de la commune) afin d'assurer l'appropriation locale des conclusions et recommandations.

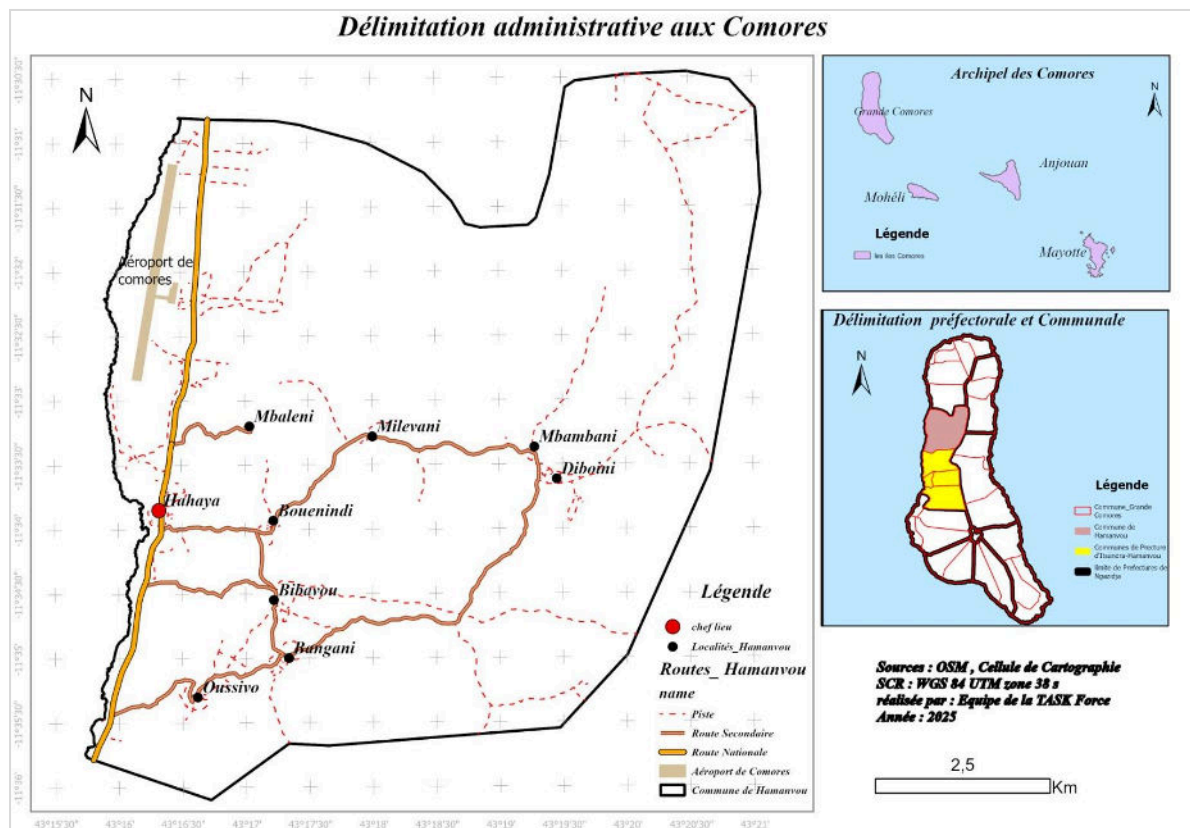
4. **Une formation à la cartographie** a été assurée par la cellule cartographique du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres (MATUAFTT), portant sur les Système d'Information Géographique (SIG) et l'utilisation d'OpenStreetMap dans le but de cartographier les zones d'activités économiques de la commune, l'urbanisation, les services de base et infrastructures ;
5. **Un travail d'analyse et interprétation des données**, visant à dégager les tendances, les forces, les faiblesses et les dynamiques économiques locales ;
6. **La rédaction du rapport final de diagnostic** de mi-octobre à fin novembre.

## 2. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE

### 2.1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

La commune de Hamanvou est située sur l'île de Ngazidja (Grande Comore), dans l'Union des Comores. Elle relève administrativement de la préfecture d'Itsandra-Hamanvou. Son territoire s'étend entre la mer à l'ouest et les hauteurs volcaniques centrales à l'est, occupant une position stratégique traversée par la RN1, principal axe routier reliant la capitale Moroni à l'aéroport international.

La commune comprend 9 villages : Oussivo, Mbangani, Bibavou, Hahaya, Bouenindi, Mbaleni, Milevani, Mbambani, Diboini ; regroupés autour de Hahaya, chef-lieu communal, connu notamment pour abriter l'aéroport international Prince Saïd Ibrahim, principale porte d'entrée aérienne du pays. Cette localisation confère à Hamanvou un rôle majeur dans les échanges économiques, touristiques et institutionnels de l'île. Administrativement, la commune est dirigée par un conseil communal et un maire élu, et fait partie intégrante de la politique nationale de décentralisation engagée par l'État comorien.



Délimitation administrative de la commune de Hamanvou

# ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE DE HAMANVOU



## 2.2. ORGANISATION DU TERRITOIRE

Le territoire communal de Hamanvou se caractérise par une occupation de l'espace contrastée :

- La partie côtière et centrale (autour de Hahaya, Oussivo, Diboïni) concentre la majorité de la population et des infrastructures (écoles, centres de santé, marchés, routes, etc.) ;
- Les zones intérieures et rurales, plus enclavées, présentent une densité plus faible, une prédominance des activités agricoles et un accès limité aux services de base.

Le relief est légèrement vallonné, marqué par des coulées de lave anciennes et des sols d'origine volcanique riches mais parfois difficiles à exploiter. Le territoire est traversé par des pistes rurales reliant les différents villages, mais celles-ci sont souvent dégradées, limitant la mobilité et les échanges, notamment en saison des pluies<sup>3</sup>.

L'occupation de l'espace<sup>4</sup> est catégorisé comme suit :

- des zones d'habitat ;
- des zones agricoles (cultures vivrières, bananeraies, cocoteraies, manioc, igname, etc.) ;
- des zones naturelles non exploitées (forêts secondaires, friches, terrains volcaniques) et exploitées (sites de concassage).

## 2.3. HISTOIRE ET IDENTITÉ LOCALE

La commune de Hamanvou, située dans la région Nord-Ouest de Ngazidja (Grande Comore), possède une histoire marquée par l'ancienneté de ses villages et par son rôle central dans les échanges entre l'intérieur et la côte. Elle regroupe plusieurs localités anciennes, notamment Diboïni, et Oussivo, dont la fondation remonte à plusieurs siècles.

Historiquement, ces villages faisaient partie des anciens sultanats de la région de Mitsamiouli, avant l'unification progressive de l'île au XIX<sup>e</sup> siècle. Hahaya, en particulier, a longtemps été un centre d'influence politique et culturelle grâce à sa position stratégique sur la route côtière et, plus récemment, par la présence de l'aéroport international Prince Saïd Ibrahim, principal point d'entrée du pays.

Au fil du temps, Hamanvou a connu un développement différencié : certains villages côtiers ou proches des grands axes (comme Hahaya et Diboïni) se sont modernisés plus vite, tandis que d'autres, plus enclavés, sont restés attachés à des structures sociales traditionnelles dominées par les notables et les conseils villageois.

---

<sup>3</sup> Voir Carte sur le réseau routier de Hamanvou

<sup>4</sup> Voir Carte sur l'étalement urbain

La commune actuelle de Hamanvou a été créée dans le cadre de la décentralisation engagée par l'Union des Comores au début des années 2000, avec pour objectif de renforcer la participation citoyenne et la gestion locale du développement. Depuis, elle s'efforce de concilier tradition et modernité, en valorisant son patrimoine culturel tout en répondant aux nouveaux défis économiques et sociaux.

## 2.4. DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

Selon les estimations les plus récentes issues des projections de l'INSEED, la population de la commune de Hamanvou était évaluée à 13 790 habitants en 2017 et serait portée à environ 15 840 habitants en 2024<sup>5</sup> :

*Projection de la population de Hamanvou en 7 années / localité.*

NOM DU VILLAGE	POPULATION EN 2017	PROJECTION EN 2024
HAHAYA	4589	5271
BOEININDI	772	887
MBAMBANI	697	801
MBALENI	185	213
OUSSIVO	2285	2625
MBANGANI	1478	1698
DIBOINI	1442	1656
BIBAVOU	1112	1277
MILEVANI	1230	1413

La croissance démographique est soutenue avec un taux moyen annuel supérieur à 2%<sup>6</sup>, reflet d'une natalité encore élevée et d'une attractivité liée à la proximité de l'aéroport et des axes de transport.

<sup>5</sup> Répartition de la population résidente par commune. Données INSEED projection 2017-2025

<sup>6</sup> Répartition de la population résidente par commune. Données INSEED projection 2017-2025

La répartition de la population montre une concentration autour de Hahaya et des villages proches des infrastructures, tandis que les zones rurales plus éloignées connaissent un exode vers les zones urbaines (Moroni et ses environs) ou vers l'étranger.

Les dynamiques migratoires jouent un rôle important : la diaspora contribue à la construction de logements, au financement des mosquées et à l'éducation, tout en participant à une certaine modernisation du mode de vie.

La population est jeune, ce qui représente à la fois un potentiel de développement et un défi pour l'emploi et la formation.

## 2.5. CARACTÉRISTIQUES NATURELLES

### **Climat**

Hamanvou bénéficie d'un climat tropical maritime, chaud et humide, avec deux saisons principales :

- Une saison humide (novembre à avril) marquée par des pluies abondantes, parfois torrentielles ;
- Une saison sèche (mai à octobre) plus fraîche et venteuse.

### **Relief et sols**

Le relief est issu des formations volcaniques du Karthala, avec des sols basaltiques fertiles propices à la culture, mais sensibles à l'érosion et au ruissellement. L'altitude varie de la côte (niveau de la mer) jusqu'à environ 300 mètres dans les zones intérieures.

### **Ressources naturelles**

On trouve dans la commune des ressources minérales et naturelles variées : sable, graviers, bois, pouzzolane, ainsi que des terres agricoles. Le littoral offre un potentiel halieutique intéressant (pêche artisanale).

### **Environnement**

L'environnement de Hamanvou est soumis à plusieurs pressions : urbanisation rapide, défrichements agricoles, érosion des sols, et gestion insuffisante des déchets.

La commune de Hamanvou dispose d'un patrimoine naturel important (plateau de Diboini, mangrove et grottes). Les zones naturelles encore préservées constituent des réservoirs de biodiversité et participent à la régulation du microclimat local.



*Plateau de Diboini*

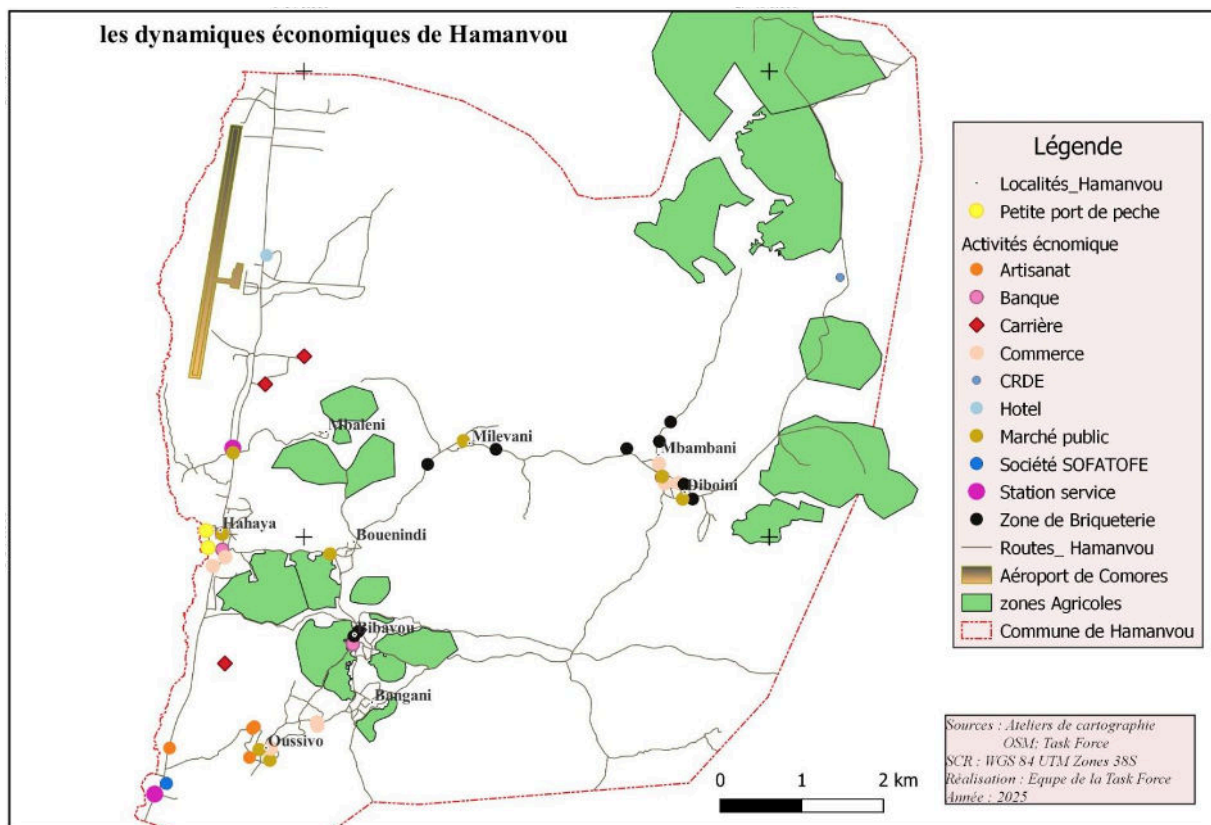


*Petite plage - Oussivo*

### 3. DIAGNOSTIC TERRITORIAL THÉMATIQUE

Le présent chapitre constitue un diagnostic territorial thématique de la commune de Hamanvou, visant à analyser de manière transversale les principaux enjeux économiques, sociaux, environnementaux et institutionnels du territoire. Il s'appuie sur les données issues de l'enquête de terrain, des focus groups et des échanges avec les acteurs locaux. L'analyse porte notamment sur l'économie locale (agriculture, pêche, commerce, artisanat), l'accès aux services de base et aux infrastructures, les dynamiques de l'habitat et du foncier, l'organisation sociale et la gouvernance, ainsi que les risques environnementaux et la gestion des ressources naturelles face au changement climatique. Ce diagnostic permet d'identifier les atouts, les contraintes et les vulnérabilités du territoire afin de dégager des enjeux stratégiques essentiels à la définition d'un projet de développement local durable et inclusif pour la commune de Hamanvou.

#### 3.1. ECONOMIE LOCALE



Carte des dynamiques économiques de Hamanvou

### 3.1.1. DÉFIS ET OPPORTUNITÉS DU SECTEUR PRIMAIRE

#### **Agriculture et élevage**

L'agriculture constitue l'activité principale de la commune de Hamanvou, grâce à la fertilité de ses terres et à l'engagement marqué de la population dans ce secteur. La région dispose d'importantes superficies exploitables et d'un potentiel agricole considérable. Profondément attachés à cette activité, les habitants, appuyés par le nouveau maire, expriment la volonté de valoriser localement les productions agricoles, afin que leur commercialisation se fasse prioritairement au sein même de la commune<sup>7</sup>.

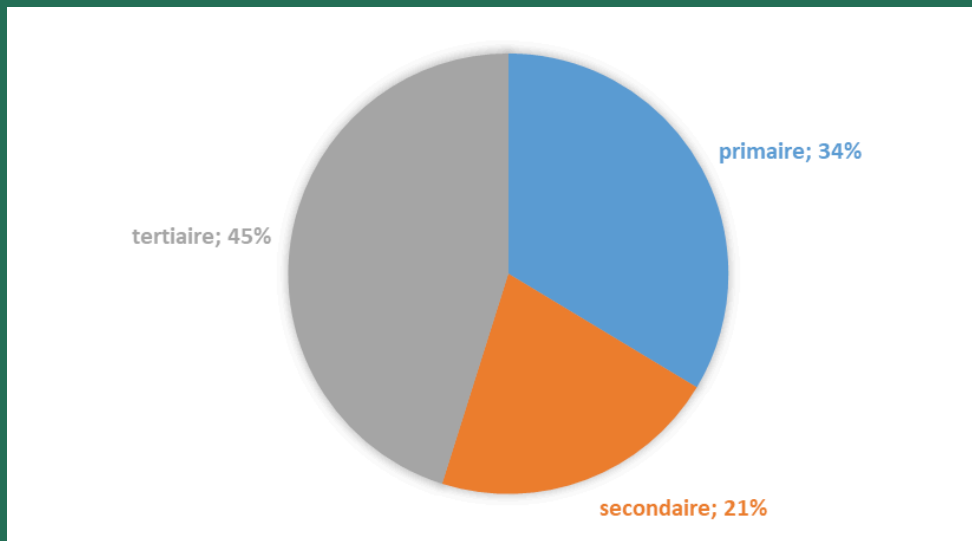
À Hamanvou, l'élevage s'impose également progressivement comme une activité économique essentielle à la subsistance de la population. Selon l'enquête de terrain menée dans le cadre du diagnostic territorial, 34 % de la population tire ses revenus de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage.<sup>8</sup> Ce pourcentage obtenu sous-estime probablement la part réelle de la population vivant de ce secteur, car au moment de l'enquête, de nombreux agriculteurs se trouvaient dans les champs et n'ont pas pu répondre au questionnaire. Le résultat doit donc être relativisé : bien que le diagramme montre 34 % pour le secteur primaire contre 45 % pour le tertiaire, l'agriculture demeure en réalité l'activité dominante dans la localité.

---

<sup>7</sup> Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

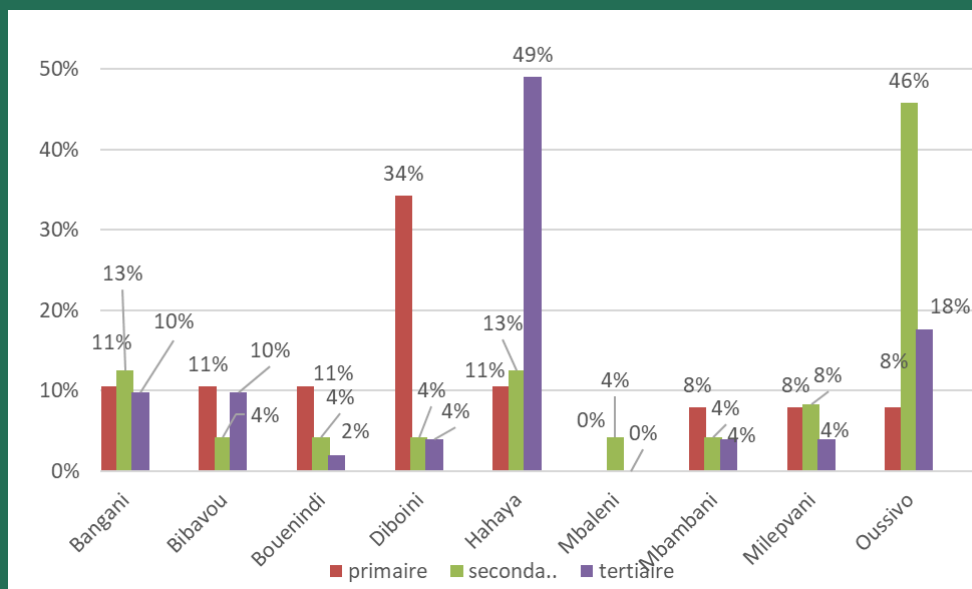
<sup>8</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task force, 2025

# LES SECTEURS ÉCONOMIQUES



Répartition des répondants selon les secteurs d'activités - Source : Données enquête de terrain Hamanvou - Task Force<sup>9</sup>

# RÉPARTITION DES SECTEURS D'ACTIVITÉS



Répartition des secteurs d'activités selon les localités - Source : Données Rapport d'enquête

<sup>9</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête de terrain Hamanvou, TASK FORCE, 2025

Malgré tous les avantages que présente l'agriculture à Hamanvou, plusieurs contraintes freinent encore son développement, notamment :

**L'Exode rural :** La majorité des personnes actives dans l'agriculture sont des personnes âgées. Les jeunes quittent de plus en plus la zone pour Moroni à la recherche d'un emploi plus stable et mieux rémunéré dans les secteurs du commerce, des services ou de la construction. Ce phénomène réduit la main-d'œuvre agricole et menace la pérennité du secteur.

**L'état des infrastructures routières :** Les routes agricoles sont en mauvais état, notamment dans la zone de Hamnalele, ce qui rend difficile l'accès aux champs et le transport des produits<sup>11</sup>. Ce manque d'infrastructures adéquates ralentit les activités agricoles et limite la commercialisation des récoltes.

**Le manque d'accès à l'eau :** L'approvisionnement en eau pour l'irrigation et l'élevage se fait principalement à partir de puits traditionnels et de la collecte d'eau de pluie. Ces ressources sont toutefois insuffisantes et mal réparties selon les saisons. En période sèche, les agriculteurs doivent parcourir de longues distances pour irriguer leurs champs ou abreuver leurs bêtes, ce qui limite la productivité<sup>12</sup>.

**Le manque d'équipements et de formation technique :** Les habitants disposent de peu de matériel agricole moderne, ce qui rend les travaux de culture longs et pénibles. De plus, l'insuffisance d'appui technique et de formations spécialisées empêche les agriculteurs d'améliorer leurs pratiques et leur rendement.

**Le manque de marché de commercialisation :** Les marchés publics à Hamanvou restent limités et insuffisamment organisés, ce qui complique l'écoulement des productions locales. Les habitants dépendent encore principalement de marchés informels ou bien dans les marchés de Moroni (Volo-volo et Chindo-Chambwani) ou de foires organisées par le CRDE à Moroni. Comme l'a exprimé un agriculteur lors du focus group : «Les produits sont écoulés lors des foires agricoles organisées par la CRDE, mais nous souhaiterions que ces foires aient lieu ici à Hamanvou». De plus, l'absence d'un véritable marché agricole local accentue les difficultés : le CRDE de Diboini ne peut acheter qu'une partie des productions, uniquement celles issues des semences qu'il a lui-même distribuées (environ 50%), ce qui réduit encore les débouchés pour les producteurs<sup>13</sup>. Cette situation renforce la dépendance à des foires externes, limite la valorisation des productions locales et freine le développement d'une économie de proximité.

---

<sup>11</sup> Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

<sup>12</sup> Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

<sup>13</sup> Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

## ENJEUX

**Renforcer l'autonomie alimentaire du territoire en améliorant la transformation, la commercialisation locale et la modernisation des pratiques.**

La sous-estimation statistique du secteur agricole montre également la nécessité d'un meilleur suivi, d'une planification renforcée et d'un soutien continu du CRDE pour accroître les rendements, diversifier les cultures et réduire la dépendance aux marchés extérieurs.

**Sécuriser et développer la filière élevage pour en faire un pilier stable du secteur primaire.**

Cela passe par l'amélioration des conditions d'élevage, l'accès aux ressources (fourrage, soins vétérinaires), l'accompagnement technique via le CRDE et la mise en place de mécanismes de soutien permettant d'augmenter la productivité et de renforcer la résilience des ménages.

### La Pêche



*Petit port de Ha Fumbwa - Hahaya*

La pêche à Hamanvou, pratiquée principalement de façon artisanale, occupe une place essentielle dans l'économie locale et la sécurité alimentaire à Hamanvou : 160 pêcheurs dont 90 utilisent des pirogues traditionnelles et 70 utilisent des petits bateaux motorisés.<sup>14</sup> Les principales espèces pêchées sont : l'espadon, l'espadon voilier, le thon, le poisson

<sup>14</sup> Entretien réalisé auprès des pêcheurs de Hahaya, Task Force, octobre 2025

licorne, le poisson lion, le poisson papillon, le poulpe, le crabe, la crevette, la sardine, le poisson crocodile etc...

La pêche à Hamanvou repose sur une population expérimentée et motivée, mais reste limitée par le manque d'équipements et d'infrastructures adaptées et d'organisation professionnelle pour soutenir pleinement le secteur. Les ports, souvent rudimentaires et non aménagés, ne disposent ni de quais, ni d'espaces organisés pour l'accostage et le débarquement des produits de la mer, ce qui limite fortement l'efficacité et la sécurité des pêcheurs. À Hamanvou, la majorité des pêcheurs utilisent encore de petites pirogues traditionnelles en bois ou des vedettes, peu motorisées et non adaptées aux sorties en haute mer. « Nous prévoyons de mettre en place un système de balises de localisation afin de renforcer la sécurité des pêcheurs et de pouvoir retrouver rapidement les embarcations en cas de perte en mer »<sup>15</sup>, a annoncé le nouveau Maire.

Leur capacité de charge des bateaux est également réduite et ne permet aucune conservation à bord, entraînant ainsi des pertes de qualité dès le retour à terre. En parallèle, l'absence d'outils de conservation, notamment de chambres froides, constitue un frein majeur pour les activités halieutiques et commerciales de la commune. Comme l'a souligné une entrepreneuse de Hahaya lors du focus group Femmes : « Nous avons besoin de chambres froides afin de conserver mieux nos produits »<sup>16</sup>. Faute de conditions de stockage adaptées, les produits se détériorent rapidement, ce qui réduit leur qualité, leur valeur marchande et entraîne d'importantes pertes économiques pour les producteurs et les vendeurs.

## ENJEUX

**Moderniser les équipements et la sécuriser les activités de pêche** afin d'améliorer la productivité des pêcheurs et de renforcer leur sécurité en mer.

**Développer des infrastructures de conservation et la structuration de la filière** permettraient de réduire les pertes, de préserver la qualité des produits et d'augmenter leur valeur marchande.

---

<sup>15</sup> Entretien avec le nouveau Maire

<sup>16</sup> Focus Group femmes, Foyer CDH de Hahaya, 19 juin 2025

### 3.1.2. UN SECTEUR COMMERCIAL DYNAMIQUE MAIS INSUFFISAMMENT STRUCTURÉ

Le commerce occupe une place centrale dans la vie économique de Hamanvou, constituant une activité vitale pour une grande partie de la population, notamment les femmes. La commune dispose d'un réseau de marché dynamique et structuré mais manque d'espaces de vente et d'organisation de ces espaces.<sup>17</sup> A Hamanvou, il existe 7 marchés répartis entre Hahaya, Oussivo, Mbangani, Bibavou, Boenidi, Milevani et Diboini. Ceux de Hahaya et Milevani sont ouverts tous les jours de l'année et les autres ne fonctionnent que durant le mois de Ramadan. On y achète des produits agricoles et halieutiques. En comparaison avec d'autres pôles commerciaux comme Volo-Volo, le marché principal de la région, les marchés locaux de Hamanvou restent peu attractifs et sous-équipés, limitant ainsi leur capacité à stimuler pleinement l'économie locale.<sup>18</sup>

On constate que 45% de la population de Hamanvou tirent leurs revenus principalement des activités commerciales et petites entreprises, qui représentent le secteur tertiaire dans la région.<sup>19</sup> Malgré cela, on observe un déséquilibre commercial qui s'explique par plusieurs facteurs. Tout d'abord, la préférence marquée de nombreux commerçants pour le marché de Volo-Volo, plus vaste et mieux équipé, entraîne une concentration des échanges à l'extérieur de la commune. Cette situation prive Hamanvou de flux économiques importants et freine la croissance de ses marchés car la majorité des produits de Hamanvou se vendent à Moroni, ce qui entraîne Hamanvou dans un désordre commercial, car ceux qui n'ont pas les moyens d'aller commercialiser à Moroni peinent à vendre leurs produits à Hamanvou, étant donné qu'il n'existe pas une structuration des marchés dans la commune. La majorité des marchés ne travaillant pas régulièrement (sauf en période de Ramadan), les habitants ont pris l'habitude d'aller acheter leurs produits à Moroni au lieu de Hamanvou. Par ailleurs, les producteurs enclavés dans les villages ne disposent pas de moyens de transport pour se déplacer sur les marchés principaux (Hahaya et Milepvani). Malgré la présence de regroupements associatifs visant à améliorer les conditions de fonctionnement des marchés publics, les initiatives demeurent encore insuffisantes face aux besoins réels. Parmi les initiatives structurantes engagées pour améliorer les conditions économiques locales, le projet de centre commercial de Hamanvou occupe une place centrale. Porté à la fois par la diaspora et par les acteurs communautaires, ce projet vise à offrir un espace moderne regroupant des commerces formels, des services et des activités génératrices de revenus. Il constitue une réponse directe aux insuffisances organisationnelles des marchés actuels, souvent saturés et dépourvus d'infrastructures adaptées. Une fois opérationnel, ce centre commercial devrait dynamiser les échanges inter-villages, renforcer l'attractivité économique de la commune et créer de nouvelles opportunités pour les entrepreneurs locaux.

---

<sup>17</sup> Atelier cartographique n°1, foyer CDH de Hahaya, 26 juin 2025

<sup>18</sup> Atelier cartographique n°1, foyer CDH de Hahaya, 26 juin 2025. + Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

<sup>19</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

## ENJEUX

**Renforcer et structurer le réseau commercial à Hamanvou afin d'en faire un véritable levier de développement local.**

L'amélioration et l'organisation des espaces de vente permettraient non seulement de retenir les commerçants au sein du territoire, mais aussi de stimuler les échanges et les revenus des ménages. Le défi est de repositionner les marchés de Hamanvou comme des pôles attractifs et complémentaires à ceux de Volo-Volo.

### 3.1.3. UN PATRIMOINE MINÉRAL IMPORTANT À VALORISER

La commune de Hamanvou possède d'importantes ressources naturelles (sable, gravier, bois, pouzzolane) qui soutiennent l'économie locale. Parmi ces ressources beaucoup sont exploitées comme les sites de concassages qui sont à Hamanvou : à Hahaya (ancien EMA ; KULAC) ; à Oussivo (2 EGT, CBE et une société chinoise) ; à Bibavou (Super A) et à Milepvani<sup>20</sup>. La pouzzolane à Hahaya est un gros levier économique dans la ville de Hahaya car c'est une source d'apport financier régulier pour le village de Hahaya, elle constitue une ressource essentielle pour les petites entreprises de fabrication d'aggloméré et elle est vendue partout dans l'île. Ces carrières sont souvent sans encadrement ni gestion durable. Mais il y a également des ressources inexploitées comme la pouzzolane à Diboini. Comme disait l'ancien Maire, les sites de concassages et pouzzolane sont parmi les principales caractéristiques et forces du territoire de Hamanvou.

L'exploitation des sites de concassage et pouzzolane à Hamanvou représente un fort potentiel économique mais leur exploitation reste peu structurée, Certains sites de concassage se trouvent à côté des zones agricoles et la poussière affecte les plantes. Certaines ressources de la commune, comme la pouzzolane de Diboini, restent inexploitées à cause de conflits entre villages. Pourtant, cette matière est très demandée à l'extérieur et possède un fort potentiel économique. Cela montre que la commune dispose d'un véritable levier pour se développer. Cependant, les retombées positives de l'exploitation des sites de concassages et Pouzzolane restent limitées, car elles sont souvent menées de façon non réglementaire ou par des acteurs extérieurs, sans véritable cadre de gestion local. La commune tire donc peu de bénéfices financiers ou sociaux de ces ressources naturelles.

---

<sup>20</sup> Atelier cartographique n°1, foyer CDH de Hahaya, 26 juin 2025

## ENJEUX

### **La structuration et l'encadrement de l'exploitation des sites de Concassage et Pouzzolane afin d'en faire un levier durable de développement local.**

Il s'agit non seulement de garantir une gestion rationnelle et durable des gisements, mais aussi de trouver des mécanismes communautaires et communaux permettant à la commune et à la population d'en tirer directement profit.

#### 3.1.4. L'ARTISANAT : UN LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

L'artisanat occupe une place importante dans l'économie locale de la commune de Hamanvou, constituant une source essentielle de revenus et d'emplois pour de nombreuses familles. On y recense principalement des activités de menuiserie; de couturière et de tissage, une bonne partie des ménages tirent une partie de leurs revenus de ces métiers. Cependant, l'activité reste largement informelle et peu structurée, ce qui limite son développement économique.<sup>21</sup>

Le dynamisme de l'artisanat à Hamanvou s'explique par plusieurs facteurs. D'une part, la faiblesse des opportunités d'emploi salarié pousse de nombreux habitants vers des activités artisanales de subsistance. D'autre part, la disponibilité de matières premières locales (bois, fibres végétales) facilite la production à petite échelle. Toutefois, le manque d'accès aux financements, aux formations techniques et aux marchés constitue un frein majeur à la professionnalisation du secteur. En conséquence, les produits artisanaux restent peu compétitifs et peinent à atteindre des circuits de vente plus larges.

## ENJEUX

### **La reconnaissance et la structuration de l'artisanat de Hamanvou comme un levier durable de développement local.**

Un appui adapté à ce secteur pourrait avoir des retombées positives sur la population, en créant des emplois, en stabilisant les revenus et en favorisant l'autonomisation des jeunes et des femmes. Pour la commune, la valorisation des produits artisanaux renforcerait l'attractivité territoriale et contribuerait à la diversification de l'économie, aujourd'hui encore trop dépendante de l'agriculture. À plus long terme, le développement de filières artisanales locales pourrait également encourager le tourisme et la préservation du patrimoine culturel.

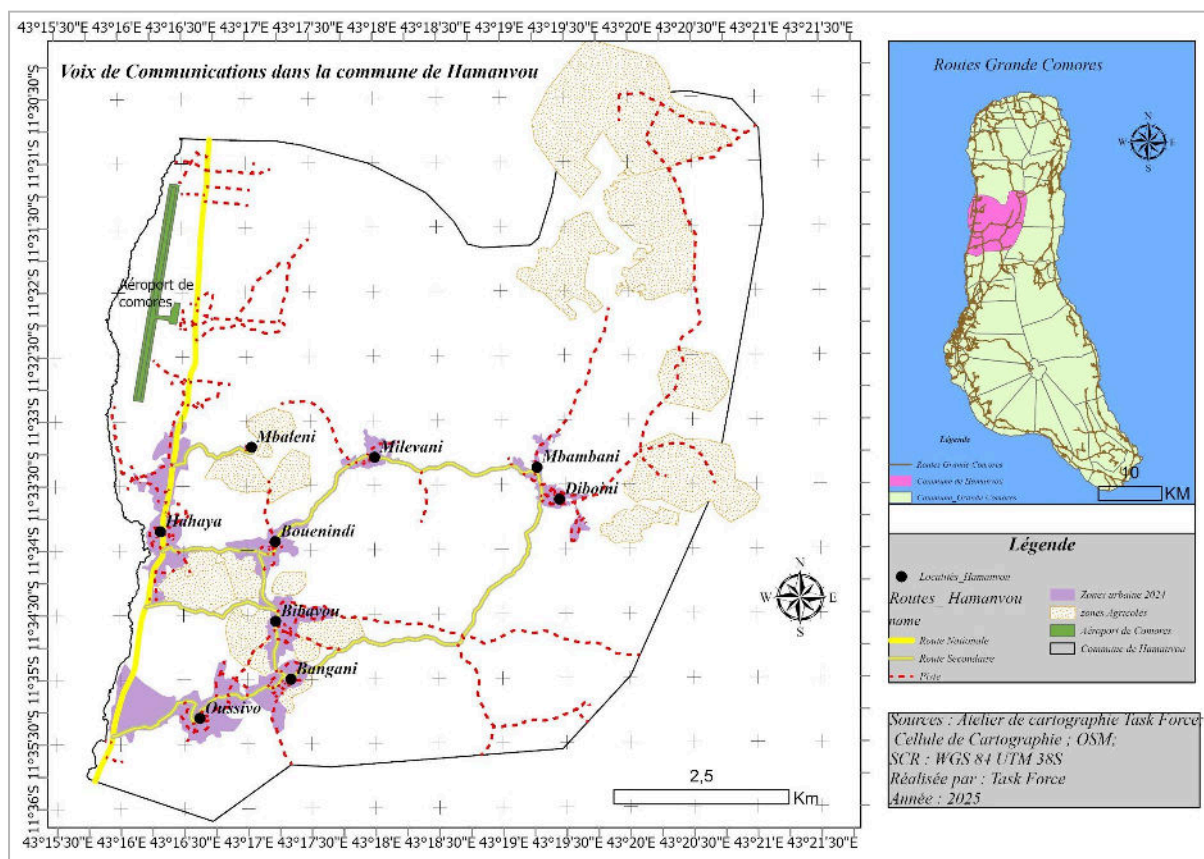
---

<sup>21</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

## 3.2. ACCÈS AUX SERVICES DE BASE ET INFRASTRUCTURES

### 3.2.1. UN RÉSEAU ROUTIER ET DE MOBILITÉ DÉFAILLANT

L'accès aux services de base et aux infrastructures dans la commune de Hamanvou demeure un défi majeur pour la population. Les avis des répondants sur l'enquête de terrain concernant les transports sont globalement mitigés : 52 % se déclarent satisfaits tandis que 44 % expriment un avis négatif. Toutefois, cette moyenne relativement équilibrée semble être influencée par la perception plus positive des habitants de Hahaya, qui bénéficient d'un meilleur accès grâce à leur position sur l'axe principal de la RN1, une route en relativement bon état. Les enquêtes de terrain et focus groupes révèlent que « les infrastructures existantes [de transport et mobilité] sont peu nombreuses et souvent défectives »<sup>22</sup>.



Réseau routier de la commune de Hamanvou

Les routes secondaires reliant les villages sont fortement dégradées, et bien que « plusieurs routes secondaires relient la majorité des neuf localités », elles restent non aménagées,

<sup>22</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

rendant la circulation difficile et la détérioration des véhicules fréquente»<sup>23</sup>. Elles limitent également l'accès aux services de base.

Le transport vers Moroni est également problématique : « les habitants passent trop de temps le matin pour trouver une voiture »<sup>24</sup>, ce qui affecte la mobilité et la productivité des habitants.

Le déficit d'entretien des routes et la faiblesse du réseau de transport entravent non seulement la circulation des personnes, mais aussi l'écoulement des produits agricoles, limitant ainsi les revenus des ménages. Un projet d'aménagement routier a bien été réalisé par la communauté, mais il s'est limité aux voies internes des villages de Hamanvou. Le principal problème demeure toutefois au niveau des routes secondaires, qui ont été laissées en l'état dans l'attente d'une intervention de l'État, seule instance compétente pour les réhabiliter.

## ENJEUX

La commune de Hamanvou doit relever le défi de **l'amélioration de ses infrastructures de transport** afin de garantir une mobilité efficace entre ses villages et vers Moroni, condition essentielle pour l'accès aux services, la dynamisation de l'activité économique — notamment agricole — et la réduction des inégalités territoriales.

### 3.2.2. ACCÈS INÉGAL AUX SERVICES FONDAMENTAUX.

L'accès aux services essentiels reste l'une des problématiques majeures de la commune de Hamanvou. Malgré l'existence d'un forage et la construction en cours de plusieurs châteaux d'eau à Hahaya, l'approvisionnement en eau potable demeure limité et inégal (seulement Hahaya), obligeant une grande partie des ménages à continuer de consommer l'eau de citerne, souvent de qualité incertaine. Selon l'enquête de territoire "62% des répondants déclarent que le service de l'eau est inexistant et 29% de mauvaise qualité".<sup>25</sup>

Cette dépendance, combinée à la dégradation des réseaux d'adduction et à l'absence de systèmes fiables de distribution, expose la population à des risques sanitaires importants, notamment les maladies hydriques.

---

<sup>23</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

<sup>24</sup> Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025

<sup>25</sup> Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

Sur le plan énergétique, l'alimentation en électricité repose principalement sur la centrale solaire de Mitsamiouli qui est mise en service le 23 décembre 2024, dont la production reste toujours irrégulière et insuffisante pour couvrir les besoins des foyers, des infrastructures publiques et des activités économiques locales. Selon l'enquête de terrain "74% pensent que le service de l'électricité est de mauvaise qualité"<sup>26</sup>. Les coupures fréquentes entravent aussi bien la qualité de vie que le développement de petites entreprises et des services sociaux.

Enfin, la faiblesse des dispositifs d'assainissement – absence de réseaux, latrines inadéquates, gestion informelle des eaux usées – aggrave les risques environnementaux et sanitaires, accentuant la vulnérabilité globale des ménages.

## ENJEUX

La commune de Hamanvou doit garantir un accès équitable et sécurisé aux services essentiels : eau potable, électricité et assainissement, afin de réduire les risques sanitaires, améliorer les conditions de vie des habitants.

### 3.2.3. UNE DISPARITÉ D'ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES D'ÉDUCATION ET DE SANTÉ

La commune dispose de trois postes de santé répartis entre Hahaya, Oussivo et Diboini. Cette implantation géographique crée une couverture relativement étroite, notamment pour les villages les plus éloignés, ce qui limite l'accessibilité pour une partie de la population. De plus, ces postes souffrent d'un manque d'équipements et d'un sous-effectif chronique, deux éléments qui fragilisent la qualité des services de santé offerts.

Toutefois, il y a une exception positive : la maternité de Hahaya. Bien équipée et dotée d'un nombre important de sages-femmes, elle constitue un point d'appui essentiel pour la santé maternelle et infantile dans la commune. Le témoignage d'une femme lors d'un focus group : « Nous ne sommes plus obligés de prendre des taxis pour nous rendre à l'hôpital à Moroni ou aller accoucher grâce aux services présents sur la commune de Hamanvou »<sup>27</sup> démontre concrètement l'impact social de cette amélioration. Cette phrase révèle une réalité de la vie quotidienne des femmes enceintes et des familles : réduction des coûts de transport, prise en charge plus rapide, diminution des risques liés au déplacement, et plus grande tranquillité d'esprit.

Sur le plan éducatif, chaque village de la commune dispose d'au moins une école primaire publique, ainsi que d'un unique collège public pour l'ensemble du territoire, auxquels

---

<sup>26</sup>Annexe n°1, Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025

<sup>27</sup> Focus Group femmes, Foyer CDH de Hahaya, 19 juin 2025

s'ajoutent treize écoles privées<sup>28</sup>. Cette répartition témoigne d'un effort réel de présence éducative et d'un souci d'assurer un accès de base à l'enseignement. Toutefois, cette couverture territoriale ne rime pas toujours avec qualité : de nombreuses infrastructures sont insuffisantes ou inadaptées, avec un manque notable de mobilier scolaire et de salles de classe. Ces conditions matérielles précaires entraînent des classes surchargées et compliquent les apprentissages, limitant ainsi l'efficacité du système éducatif communal.

Le seul établissement qui fait exception est le nouveau collège de Hahaya, doté de dix salles. Cette construction récente témoigne d'un investissement ponctuel mais significatif, qui pourrait servir de modèle ou de pôle éducatif pour les villages environnants. Néanmoins, la disparité entre Hahaya et les autres localités montre un déséquilibre territorial au sein de la commune.

## ENJEUX

La commune de Hamanvou est confrontée à un enjeu majeur d'accessibilité et de qualité des services de santé, en raison du faible nombre de postes et de leur équipement insuffisant, malgré l'exemplarité de la maternité de Hahaya. Sur le plan éducatif, l'existence d'écoles dans chaque village ne garantit pas des conditions d'apprentissage satisfaisantes, la faiblesse des infrastructures et du mobilier constituant un obstacle à la réussite scolaire. Par ailleurs, la concentration des investissements à Hahaya accentue le déséquilibre territorial, générant des inégalités persistantes entre les différentes localités de la commune.

### 3.2.4. UNE GESTION DES DÉCHETS INEXISTANTE

La commune de Hamanvou fait face à de sérieux défis dans la gestion de ses déchets, qui représentent un enjeu environnemental, sanitaire et socio-économique majeur. Les déchets ménagers, plastiques, organiques et industriels sont souvent abandonnés dans des lieux non réglementés ou brûlés à l'air libre, entraînant une pollution des sols, de l'eau et de l'air, et augmentant les risques pour la santé des habitants.

Le cadre infrastructurel est insuffisant : la commune ne dispose ni de centres de tri, ni de systèmes organisés de collecte et de traitement, et les équipements existants sont limités face à la croissance de la production de déchets. Cette situation est aggravée par le manque de politiques locales claires, la faible sensibilisation de la population et l'insuffisance de ressources financières et humaines. De plus, l'état dégradé des routes et l'accès difficile aux

---

<sup>28</sup> Liste des établissements - Source Mairie de Hamanvou

zones de dépôt compliquent la collecte. Cependant, le comité de pilotage de Hahaya dispose d'un réseau de ramassage des déchets seulement à Hahaya.

## ENJEUX

Un renforcement du cadre infrastructurel, avec des points de collecte stratégiques, des installations de traitement adaptées et des programmes de sensibilisation, permettrait de réduire la pollution, de valoriser certains déchets et d'améliorer la qualité de vie tout en soutenant un développement local durable.

### 3.3. HABITAT ET FONCIER

#### 3.3.1. UN HABITAT DIVERSIFIÉ DANS UNE URBANISATION NON MAÎTRISÉE



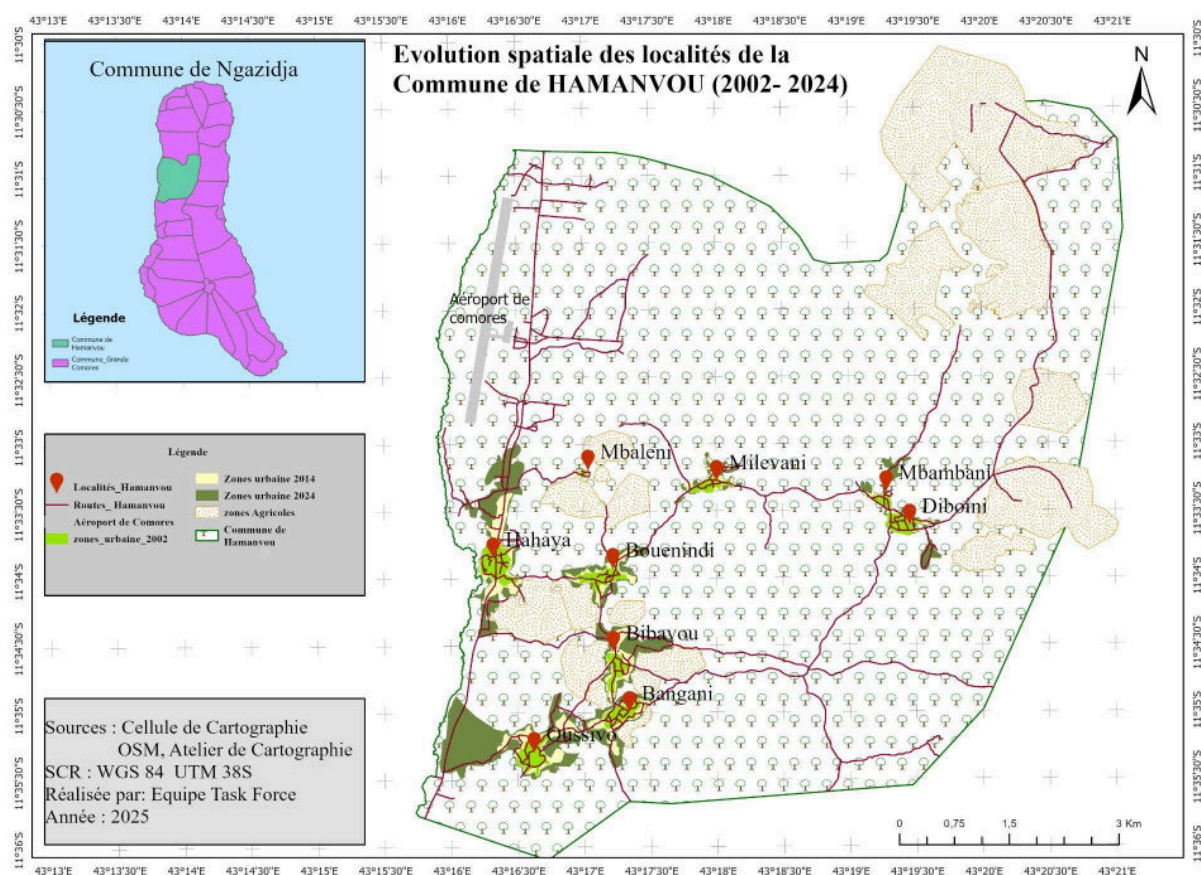
*Concentration des habitations - Quartier ancien de Hahaya*

L'habitat dans la commune de Hamanvou se distingue par une grande diversité tant sur le plan de la qualité de construction que du style architectural. On observe une coexistence de maisons précaires, de maisons mixtes (associant tôle et béton) et de constructions en dur entièrement en béton. Les logements sont en général construits à l'horizontale, ne dépassant pas deux étages, ce qui traduit une morphologie urbaine étalée plutôt que verticale. Le village de Hahaya, centre de la commune, se distingue par une forte densité urbaine et illustre une pression foncière élevée, liée à son rôle central dans la commune et à sa proximité avec des zones d'activités économiques. Cette concentration urbaine, combinée à la faiblesse des voies de circulation, rend difficile l'accès aux services de base (secours, ramassage des déchets, entretien des réseaux). Les anciens quartiers sont caractérisés par des maisons collées les unes aux autres, limitant la création de voies de

circulation suffisantes. En revanche, les nouveaux quartiers présentent une urbanisation plus étalée mais marquée par la présence d'habitats précaires et de constructions non achevées.

L'urbanisation dans l'ensemble de la commune est rapide, spontanée et non planifiée, se développant sans plan directeur ni règlement d'urbanisation. Ce phénomène est visible à travers la naissance de nouvelles habitations excentrées dans la quasi-totalité des villages :

- Oussivo : Rahadani, Sansiro, Madiyana, Daradjani
- Bibavou : Ridjidja, Dzahalamboini, Karidjapvendza, Monaco)
- Hahaya : Kapoulco, Dzahani, Pareni ya Bouenindi)
- Bouenindi : Ngaani
- Mbaleni : Mdjendjedjou
- Diboini : Sana<sup>29</sup>



#### Les zones agricoles face à l'étalement urbain

Les principaux matériaux de construction utilisés pour les habitations proviennent du milieu local : pouzzolane, sable et gravier. Ces ressources sont extraites de manière artisanale et

<sup>29</sup> Atelier cartographique n°1, foyer CDH de Hahaya, 26 juin 2025

industrielle (présence des concasseurs). Dans les nouveaux quartiers des villages périphériques (Oussivo, Bibavou, Mbaleni, etc.), l'hétérogénéité des habitats observée sur le territoire de Hamanvou traduit des inégalités profondes liées aux conditions socio-économiques des ménages ; Il est également important de souligner l'impact des constructions réalisées par les membres de la diaspora, souvent mentionnées par l'ancien maire lors des réunions préparatoires au diagnostic, qui contribuent à modifier le paysage urbain. Les constructions, investissements ou retours de la diaspora changent la manière dont le village se développe, notamment l'occupation de l'espace (nouveaux quartiers, densification), les pratiques de construction et la structure sociale (nouvelles catégories de ménages, différences de revenus),

L'urbanisation non contrôlée exerce une pression croissante sur les ressources du territoire. L'extension continue des zones d'habitat se fait souvent au détriment des terres agricoles, entraînant la réduction des espaces cultivables et menaçant la sécurité alimentaire locale. Les zones naturelles et boisées, autrefois tampons écologiques, sont progressivement grignotées par les constructions, provoquant une déforestation et une perte de biodiversité. Cette dynamique accentue la fragilité environnementale du territoire, en augmentant les risques d'érosion, de ruissellement incontrôlé et de dégradation des sols.

## ENJEUX

L'évolution de l'habitat à Hamanvou soulève des enjeux essentiels liés à la maîtrise de la croissance urbaine et à la préservation des ressources naturelles. L'utilisation intensive et non régulée de la pouzzolane, du sable et du gravier révèle par ailleurs une exploitation non durable des ressources naturelles, pouvant engendrer à long terme une dégradation des sols et des paysages.

### 3.3.2 L'INSÉCURITÉ FONCIÈRE FACE À LA PRESSION URBAINE

Le foncier dans la commune de Hamanvou repose principalement sur un système coutumier sans cadre juridique formalisé. Il n'existe ni cadastre, ni registre officiel des propriétés, et les transactions s'effectuent selon des usages lignagers ou familiaux, souvent de manière orale. La gestion foncière de la commune de Hamanvou repose sur des régimes coutumiers rendant difficile l'accès sécurisé à la terre pour les particuliers, les investisseurs et les institutions<sup>30</sup>. Cette situation limite la sécurité juridique et la traçabilité des droits fonciers, le manque de titres foncière bloque l'accès au crédit bancaire, ce qui freine le développement économique local. La croissance démographique et l'expansion urbaine, particulièrement à

---

<sup>30</sup> Entretien avec l'ancien Maire et le nouveau Maire

Hahaya, accentuent la pression sur les terres, entraînant une multiplication des conflits fonciers entre familles, lignages ou villages voisins, en raison de limites mal définies ou de ventes non formalisées. Par ailleurs, l'extension rapide de l'habitat se fait fréquemment sur des terres agricoles fertiles, réduisant les surfaces cultivables et menaçant la sécurité alimentaire locale.

Le système foncier coutumier, s'il reflète les traditions et la gouvernance communautaire, montre aujourd'hui ses limites face à l'urbanisation et à la complexification des transactions foncières. L'absence de documents officiels crée un vide juridique favorisant les occupations illégales et les litiges, tandis que l'insécurité foncière freine les investissements durables et la valorisation du territoire; "Il n'y a pas de gestion, la mairie n'a pas d'autorité"<sup>31</sup>. La pression démographique et la spéculation entraînent une augmentation du prix des terrains, les rendant inaccessibles à une partie de la population, notamment les jeunes ménages.

## ENJEUX

**Structurer et maîtriser l'occupation du sol à Hamanvou** par la formalisation du foncier afin d'accompagner l'urbanisation, protéger les terres agricoles, prévenir les conflits d'usage et permettre un développement territorial cohérent et durable. Il est essentiel de renforcer la sécurisation foncière à travers un projet d'immatriculation en collaboration avec les services fonciers de l'État. La mise en place d'un cadastre communal permettrait de mieux structurer le développement local et de planifier l'attribution des terrains destinés aux activités économiques. Par ailleurs, la création de commissions locales de gestion foncière contribuerait à la prévention et à la résolution des conflits intra-villageois, en veillant à la vérification de la légitimité des détenteurs de terres et au règlement préalable des différends internes.

### 3.4. ORGANISATION SOCIALE ET GOUVERNANCE

#### 3.4.1. UNE CAPACITÉ DE MOBILISATION, DE CONCERTATION, DE DIALOGUE POUR LES PROJETS LOCALISÉS

La commune accorde une importance particulière à la capacité de mobilisation, de concertation et de dialogue autour des projets localisés. Ces dynamiques participatives constituent un levier essentiel pour assurer la cohérence des actions menées sur le territoire, renforcer l'adhésion des populations et favoriser une gouvernance locale inclusive et partagée. Elle a la capacité de se mobiliser et une facilité de dialoguer pour avancer leurs

---

<sup>31</sup> Entretien avec l'ancien Maire

projets communs ou bien les projets villageoises grâce aux chefs des villages et accompagnés par la notabilité. Cette dynamique ne dépend pas seulement de la volonté politique, mais s'appuie sur la vie associative, les coopératives, la diaspora engagée, et l'organisation traditionnelle des villages, notamment autour des notables, des comités et des associations. D'abord, la vie associative joue un rôle central. Les villages disposent souvent d'associations de jeunes, de femmes, de CDI (Comités de Développement d'Initiatives), ou d'organisations culturelles et sportives. Ces associations savent mobiliser la population lors des réunions publiques, diffuser l'information, organiser des collectes, organiser des majlis et faire remonter les besoins du terrain. Elles servent de relais essentiels entre la commune et les habitants.

Grâce à cette structure sociale, la commune parvient à :

- Organiser rapidement des réunions publiques ;
- Mobiliser les associations pour la main-d'œuvre ou la sensibilisation ;
- Lever des fonds auprès de la diaspora ;
- Apaiser les tensions entre villages ;
- Mener des projets collectifs tels que la construction de mosquées (Bibavou, Mbangani, Hahaya Milevani), la réhabilitation des routes et l'ouverture de nouvelles voies dans les quartiers en expansion.

## ENJEUX

Pour répondre au risque de dispersion des initiatives et d'utilisation inefficace des ressources, il est important de structurer un dispositif de concertation permanent. Plusieurs pistes méthodologiques peuvent être mises en place :

### → **Créer un cadre formel de coordination**

- > Mise en place d'un comité communal de concertation réunissant les représentants de la mairie, des services techniques, des villages, des organisations communautaires, des jeunes, des femmes et du secteur privé.
- > Définition d'un règlement intérieur précisant les rôles, les responsabilités et la fréquence des réunions.

### → **Établir des mécanismes de communication régulière**

Diffusion d'informations via des canaux accessibles : réunions publiques, radios locales, panneaux d'affichage, groupes WhatsApp ou plateformes numériques.

### → **Renforcer les capacités des acteurs**

- > Formations sur la concertation, la gestion de projet, la communication et la médiation communautaire.
- > Appui aux leaders locaux pour améliorer leurs compétences en animation et en prise de décision.

### 3.4.2. COHÉSION SOCIALE ET GESTION DE CONFLIT

Les traditions de solidarité et d'entraide encore largement partagées dans les localités de Hamanvou contribuent à maintenir la paix sociale. Cependant, des activités économiques liées majoritairement aux délimitations foncières peuvent rapidement créer des tensions dans la commune, notamment chez les jeunes générations.

Une part importante de ces tensions est liée à des problèmes de délimitation territoriale entre certaines localités. C'est notamment le cas entre Hahaya et Oussivo, Hahaya et Mbaleni, Bouenidi et Mbaleni, ou encore Milevani et Mbaleni, où des désaccords persistent sur les limites exactes des territoires villageois, alimentant parfois des rivalités communautaires.

D'autres conflits apparaissent dans le domaine sportif, comme entre Bibavou et Mbangani, souvent à l'occasion de compétitions inter-villageoises où les rivalités prennent une tournure identitaire.

Enfin, des tensions émergent aussi autour des cérémonies traditionnelles et coutumières (organisation, préséance, partage des rôles ou des contributions), ainsi que dans le domaine économique, comme dans le cas de Diboini et Milevani, où la gestion et le partage de certaines ressources et activités commerciales crée des désaccords entre habitants.

Les conflits inter-villageois sont de plus en plus fréquents dans la commune de Hamanvou. Néanmoins, ils peuvent être résolus par la médiation des autorités locales et des leaders communautaires parfois par la Juridiction Compétente comme par exemple le conflit Hahaya - Mbaleni liés à un problème de délimitation de carrière, résolu par l'intervention du Maire et les notables. Les tensions intercommunautaires sont généralement résolues par des mécanismes informels de médiation et la commune bénéficie également du soutien de la diaspora qui joue un rôle clé dans la cohésion et la solidarité à travers des investissements et des initiatives de développement.

## ENJEUX

**Préserver et valoriser la cohésion sociale et une cohabitation harmonieuse** reste un enjeu majeur pour le développement local. La gestion proactive des tensions sociales, en garantissant l'égalité de délimitation serait bénéfique pour maintenir la paix et la solidarité au sein de la communauté.

### 3.4.3. UN DYNAMISME COMMUNAUTAIRE APPUYÉ PAR LA DIASPORA ET LES DÉVELOPPEMENTS INTER-VILLAGES

Le dynamisme communautaire à Hamanvou est renforcé par l'engagement actif de la diaspora comorienne, qui soutient le développement local à travers des investissements et des initiatives sociales. Cette communauté joue un rôle essentiel dans le développement à travers des projets commerciaux et infrastructurels. Par ailleurs, les échanges inter-villages sont encouragés, avec des projets collaboratifs dans des secteurs tels que l'agriculture et le tourisme ; ou bien des projets plus récents tels le centre commercial, un madjiliss pour soutenir la finalisation du grande Mosquée de Milevani.

La présence d'une diaspora dynamique peut être interprétée comme un facteur clé de développement, notamment grâce aux transferts financiers et à l'exportation de connaissances et de compétences. Cependant, la gestion de ce dynamisme reste parfois inégale, en raison d'une certaine déconnexion entre les attentes des membres de la diaspora et les acteurs locaux. Les projets inter-villages, bien que intéressants, manquent parfois de coordination et de planification stratégique, ce qui entraîne une fragmentation des efforts et des ressources.

## ENJEUX

**Structurer davantage les relations entre la diaspora et les acteurs locaux pour que le dynamisme communautaire devienne un véritable levier du développement local.**

La commune devrait développer des mécanismes formels permettant de canaliser et motiver les contributions de la diaspora et de garantir un cadre attractif pour les investissements de la diaspora et que les projets bénéficient à l'ensemble de la communauté.

### 3.4.4. UNE GOUVERNANCE LOCALE FAIBLE

La commune de Hamanvou est marquée par une instabilité politique et institutionnelle récurrente qui fragilise la gouvernance locale et freine la continuité de l'action publique. La forte centralisation de l'État, le manque de clarté dans la répartition des compétences et l'influence des notables limitent l'autonomie des élus communaux. La commune compte pourtant 19 conseillers élus, dont le maire, et 17 agents communaux (3 fonctionnaires, 11 contractuels et 3 bénévoles), mais elle souffre d'un important déficit de capacités administratives, avec l'absence de plusieurs services structurants (technique, social, développement économique, finances) et du manque de formation professionnelle des élus locaux.

Sur le plan financier, le budget communal prévisionnel est estimé à **50 220 000 FC**, dont **39 960 000 FC** dédiés à l'investissement et **10 260 000 FC** au fonctionnement, pour des recettes propres limitées à **3 584 260 FC**<sup>32</sup>, principalement issues de l'état civil et des services administratifs. Cette faiblesse des ressources, limite fortement la capacité d'action de la commune. Elle se traduit également par un déséquilibre territorial marqué, avec une concentration des équipements et services publics à Hahaya, au détriment des villages périphériques, renforçant leur dépendance fonctionnelle.

## ENJEUX

Les ateliers communautaires ont mis en évidence « un besoin urgent de dynamiser la gouvernance locale » et de « remettre à niveau les mairies » pour mieux coordonner les projets d'aménagement.

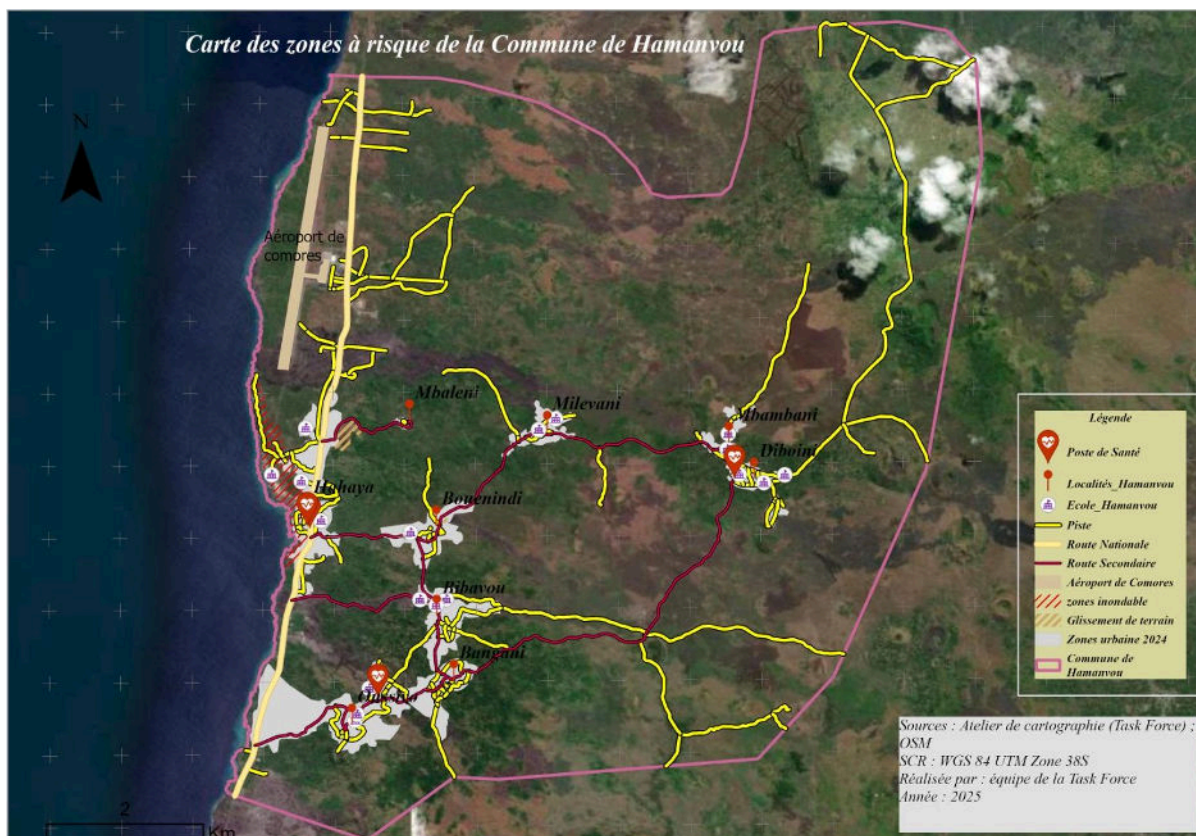
Renforcer la gouvernance locale à Hamanvou par la formation des élus et la participation citoyenne permettrait d'améliorer les services publics et d'assurer un développement durable et structuré.

---

<sup>32</sup> Données approximatives - Secrétariat général de la commune de Hamanvou

## 3.5. RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET GESTION DES RESSOURCES NATURELLES FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

### 3.5.1. VULNÉRABILITÉ AUX ALÉAS CLIMATIQUES



#### Zones à risques

La commune de Hamanvou bénéficie d'une position géographique stratégique mais également exposée à plusieurs vulnérabilités. Située en zone côtière et exposée aux vents, la commune fait face à plusieurs aléas climatiques, notamment, les vents violents, la sécheresse, l'érosion du littoral, les risques de submersion marine et les glissements de terrain, ou encore le risque volcanique. Ces phénomènes menacent directement les habitations de la ville de Hahaya. Par exemple, La montée des eaux représente une menace importante pour Hahaya, l'école 6 Juillet a pu faire face à des salles de classe inondées, ainsi que plusieurs maisons du quartier de Brazzaville. Pour faire face à ces intrusions récurrentes, les habitants ont lancé la construction d'une digue destinée à protéger les zones vulnérables. Ce projet de digue apparaît ainsi comme une réponse concrète et urgente aux effets du changement climatique, mais aussi comme un exemple de solidarité et d'action communautaire face aux risques environnementaux grandissants et affecte également certaines zones agricoles.

Le manque de reboisement accentue également la fragilité des sols et aggrave les effets du vent. De par sa localisation et ses caractéristiques naturelles, Hamanvou est un territoire vulnérable face aux changements climatiques et aux pressions environnementales.

## ENJEUX

Cette vulnérabilité révèle la nécessité pour la commune de renforcer sa résilience face aux aléas climatiques et naturels, protéger le littoral et les sols, et maîtriser l'urbanisation pour sécuriser les populations et les activités agricoles.

### 3.5.2. DES POLLUTIONS MULTIPLES ET CROISSANTES

La commune de Hamanvou fait face à plusieurs formes de pollution qui affectent directement l'environnement, la santé des habitants et les activités économiques. Ces pollutions proviennent à la fois des activités humaines quotidiennes, des infrastructures situées autour du territoire et du manque de dispositifs de gestion et de contrôle.

La pollution du sol et de l'eau constitue un problème environnemental et sanitaire important. Les déchets ménagers et plastiques, souvent jetés dans la nature ou brûlés à l'air libre, s'infiltrent progressivement dans les sols. Cette dégradation lente libère des substances toxiques qui appauvrissent la qualité des terres, réduisent la fertilité agricole et menacent la production locale.

Cette contamination augmente les risques de maladies hydriques, telles que les diarrhées, les infections intestinales ou les parasitoses. Ainsi, la pollution du sol et de l'eau à Hamanvou fragilise à la fois la sécurité alimentaire et la santé publique, tout en dégradant les ressources naturelles essentielles à la vie quotidienne...

La proximité du site de concassage et de l'aéroport de Hahaya génère une quantité importante de poussières industrielles et aéroportuaires. Ces particules fines se dispersent dans l'air et sont facilement inhalées par la population. Cette situation entraîne une dégradation progressive de la qualité de l'air, affectant le bien-être quotidien des habitants et augmentant les risques de maladies chroniques à long terme.



*Pollution due à la poussière des sites de concassage sur les manguiers observée à Bibavou*

## ENJEUX

**Réduire les différentes formes de pollution** pour protéger la santé publique, préserver les ressources naturelles et améliorer la qualité de vie à Hamanvou .

### 3.5.3. DES RESSOURCES NATURELLES LIMITÉES

La commune de Hamanvou fait face à une disponibilité limitée de ses ressources naturelles. L'eau est insuffisante en raison du manque d'infrastructures d'adduction et des sécheresses fréquentes ; les habitants dépendent principalement de citernes d'eau de pluie, de quelques forages et de réserves saisonnières, souvent insuffisantes en saison sèche. Les ressources marines, issues de la pêche artisanale, sont fragilisées par la surexploitation (la demande au la consommation très élevée ) et la pollution marine ( issue des déchets et des activités humaines).

Le couvert végétal est peu dense à cause du déboisement intensif et de l'absence de reboisement, exposant le sol à l'érosion et aux vents. Les terres agricoles, limitées, subissent une forte pression liée à la croissance de la population.

La raréfaction des ressources forestières, halieutiques et en eau douce fragilise la capacité des habitants à satisfaire leurs besoins quotidiens. Le Coupe excessive de bois pour la cuisine, le chauffage et parfois la vente (bois de chauffe et charbon) et le manque de politique de renouvellement des arbres coupés favorise la diminution du Couvert Forestier. Cette diminution du couvert forestier réduit également la biodiversité, affaiblit la régulation du climat local, limite la filtration de l'air et l'absorption du dioxyde de carbone, accentuant les effets du changement climatique. Cette situation compromet directement l'agriculture, la sécurité alimentaire et la santé des populations.

## ENJEUX

**Assurer la gestion durable et la préservation des ressources naturelles** (eau, forêts, terres et ressources marines) afin de renforcer la résilience environnementale, agricole et sociale de la commune de Hamanvou.

## 4. SYNTHÈSE TRANSVERSALE DU DIAGNOSTIC

### 4.1. LES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES DU TERRITOIRE

Tableau d'analyse SWOT ou FFOM (forces, faiblesses, opportunités et menaces) :

FORCES	FAIBLESSES
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Diversité des initiatives locales</li> <li>→ Disponibilité de ressources naturelles : sable, gravier, bois et pouzzolane.</li> <li>→ Production de ressources significative</li> <li>→ Terres agricoles fertiles et ressources halieutiques abondantes</li> <li>→ Patrimoine naturel important</li> <li>→ Dynamisme communautaire</li> <li>→ Cohésion sociale</li> <li>→ Capacité de mobilisation, de concertation, de dialogue pour les projets localisés</li> <li>→ Disponibilité du foncier agricole</li> <li>→ Proximité avec la capitale et l'aéroport ; CRDE.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Mauvais état des infrastructures éducatives</li> <li>→ Manque de formation et d'orientation professionnelle</li> <li>→ Concurrence et manque de délimitation foncière</li> <li>→ Manque d'infrastructures et service de base</li> <li>→ Dépendance financière à la diaspora</li> <li>→ Ressources naturelles limitées.</li> <li>→ Gouvernance locale faible</li> <li>→ Pollution internes</li> <li>→ Extension urbanisation rapide et non maîtrisée.</li> <li>→ Manque de ressources financières et humaines propres et de la commune</li> </ul>
OPPORTUNITÉS	MENACES
<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Possibilité de partenariats avec les institutions publiques et privées (ONG, entreprises privées...)</li> <li>→ La CRDE sur leur lien avec les organisations extérieures</li> <li>→ Liens forts avec la diaspora</li> <li>→ Projet de développement du centre commercial</li> <li>→ Forte demande externe de pouzzolane</li> <li>→ Croissance démographique importante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>→ Aléas climatiques : vent, vulnérabilité du territoire au changement climatique</li> <li>→ Ressources naturelles limitées</li> <li>→ Dégradation de l'environnement : déforestation, pollution, feux de brousse, feux de poubelles, pollution kérosène avions aéroports</li> <li>→ Croissance démographique importante</li> </ul>

La commune de Hamanvou bénéficie d'atouts importants, notamment sa position stratégique sur la côte nord-ouest de Ngazidja, la proximité de l'aéroport international de Hahaya et de la RN1, ainsi que des ressources agricoles et foncières encore exploitables dans les villages de Diboini, Bibavou et Oussivo. Le territoire dispose également d'un tissu social dynamique, d'une identité culturelle forte et d'un potentiel touristique et environnemental notable, notamment autour du plateau de Diboini et du Mont Karthala. Cependant, ces atouts sont freinés par des infrastructures de base insuffisantes, un réseau routier dégradé, des services éducatifs et sanitaires précaires, une faible structuration économique et une gouvernance locale fragile, limitant la capacité de planification et de mise en œuvre des projets de développement.

La commune de Hamanvou dispose d'opportunités externes favorables à son développement, telles que le soutien de programmes nationaux et internationaux (Force-Jeune, DJI ROUME, Msomo na Hazi, Ngamina Ntchida, etc.), la proximité de Moroni et Mitsamiouli, les initiatives en énergie solaire et gestion de l'eau, ainsi que l'appui de la diaspora et le dynamisme de sa jeunesse. Cependant, ces atouts sont menacés par la pression foncière, l'urbanisation non maîtrisée, les effets du changement climatique, les inégalités territoriales et la dépendance aux transferts de la diaspora, dans un contexte de crise économique internationale. Ces défis soulignent l'importance de renforcer les partenariats, de planifier l'aménagement du territoire et d'accroître la résilience économique et environnementale de la commune.

## 4.2. PRINCIPAUX ENJEUX TERRITORIAUX

Le diagnostic territorial de Hamanvou, réalisé lors des ateliers participatifs, a permis d'identifier et de hiérarchiser plusieurs enjeux majeurs pour le développement de la commune :

Lors de l'atelier d'orientations en date du 15 octobre 2025 les acteurs de la commune ont retenu plusieurs enjeux prioritaires hiérarchisés de la façon suivante, complétés par les membres de la Task Force :

### **Enjeu n° 1 : Le renforcement de la gouvernance locale participative pour consolider la stabilité politique et institutionnelle et éviter les conflits sociaux.**

La faible implication de la commune dans la gouvernance locale et l'absence de concertation structurée augmentent les risques de tensions sociales.

### **Enjeu n°2 : Le renforcement de la résilience du territoire face aux aléas climatiques et aux risques environnementaux.**

Depuis ces dernières années, comme sur le reste du territoire, Hamanvou fait face à une vulnérabilité accrue face aux risques naturels et au changement climatique

**Enjeu n°3 : L'amélioration de la qualité et de l'équité de l'éducation à Hamanvou.**

Le système éducatif souffre de fortes disparités : infrastructures dégradées, manque d'enseignants et abandon accru des mineurs.

**Enjeu n°4 : L'amélioration du réseau des routes secondaires permettant l'accès aux terrains agricoles et aux nouveaux quartiers.**

Dégradation du réseau routier limitant la mobilité. Le mauvais état des routes freine les déplacements, complique l'accès aux nouvelles zones d'habitation et entrave l'exploitation des terres.

**Enjeu n°5 : La dynamisation de l'économie locale.**

**Enjeu n°6 : La canalisation et la maîtrise de l'extension urbaine rapide.**

**Enjeu n°7 : La gestion durable et l'accès équitable à l'eau potable.**

### 4.3. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE HAMANVOU

Des enjeux prioritaires précédemment exposés, les membres de la commune ont tiré des orientations stratégiques, qui ont par la suite été développées par les membres de la Task Force. La vision de développement de Hamanvou, élaborée de manière participative lors des ateliers de concertation, s'articule donc autour de cinq axes stratégiques :

**Orientation n°1 : Renforcer le lien entre la commune et les localités.**

**Orientation n°2 : Garantir une utilisation durable et équilibrée des ressources naturelles, qu'elles soient terrestres ou maritimes.**

**Orientation n°3 : Renforcer l'implication de la commune dans la gestion et le pilotage du secteur éducatif.**

**Orientation n°4 : Amélioration du réseau routier.**

**Orientation n°5 : Dynamisation et structuration de l'économie locale (notamment les filières de pêche et d'agriculture).**

## 5. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Le diagnostic territorial de la Commune de Hamanvou met en évidence un territoire riche en ressources humaines et naturelles, porté par une forte cohésion sociale et une capacité de mobilisation remarquable. Le territoire dispose d'atouts forts : jeunesse, position stratégique, proximité avec l'aéroport et la route nationale RN1.

Cependant, la commune fait face à plusieurs défis majeurs : une gouvernance locale encore insuffisamment structurée, une économie fragile, un accès limité aux services de base, la dégradation progressive de l'environnement, la faiblesse des infrastructures et une forte vulnérabilité aux risques naturels.

Ces enjeux montrent la nécessité d'engager des actions prioritaires pour améliorer la gouvernance locale, l'état des infrastructures et l'accès aux services de base, ainsi que renforcer la gestion durable des ressources et moderniser l'économie locale.

## 6. ANNEXES

### ANNEXE N° 1 : RAPPORT D'ENQUÊTE TASK FORCE - DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE HAMANVOU

#### INTRODUCTION

L'Union des Comores est confrontée à une série de transformations rapides, tant sur les plans démographique, économique, qu'environnemental. Dans ce contexte de mutation, l'aménagement du territoire s'impose comme un levier essentiel pour assurer un développement équilibré, durable et inclusif. Toutefois, les collectivités locales peinent encore à structurer leurs actions de manière cohérente, faute de données territoriales actualisées, de capacités techniques suffisantes et d'outils d'aide à la décision.

C'est dans cette perspective que l'Union des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat des Comores (UCCIA), en partenariat avec la Fondation Sadev, a initié un projet de renforcement des capacités locales, axé sur l'élaboration de diagnostics territoriaux orientés vers le développement économique local. L'objectif global de cette initiative est de former une Task force nationale capable de réaliser des diagnostics territoriaux fiables, afin d'outiller les collectivités dans la définition de leurs priorités, la planification de leurs actions, et la mobilisation de ressources.

Dans le cadre de ce projet, une phase expérimentale a été lancée sur le territoire de la commune de Hamanvou, choisie en raison de son dynamisme économique, de la présence d'infrastructures stratégiques telles que l'aéroport international, de centres de concassage, et de projets en partenariat avec l'UCCIA, dont la construction d'un centre commercial. Hamanvou bénéficie également de la présence du Centre Régional de Développement Économique (CRDE), ce qui en fait un territoire pertinent pour tester une démarche de diagnostic économique territorial.

Cette enquête de terrain s'inscrit donc dans une démarche méthodologique rigoureuse, visant à analyser en profondeur l'économie locale de la commune, ses dynamiques, ses acteurs, ses difficultés, mais aussi ses opportunités. Elle vise à produire une compréhension fine des réalités économiques locales, indispensable pour élaborer des orientations stratégiques cohérentes avec les ressources, les attentes de la population et les potentiels du territoire.

L'enquête a été conçue comme un outil participatif, alliant entretiens qualitatifs, questionnaires, observations de terrain, et analyse documentaire. Elle a également permis de sensibiliser les acteurs locaux à l'importance des données territoriales pour l'aide à la décision. Plus qu'un simple recueil d'informations, cette enquête vise à fonder un dialogue constructif entre les élus, les techniciens, les opérateurs économiques et les citoyens.

Les objectifs spécifiques du diagnostic réalisé à Hamanvou sont les suivants :

- Un état des lieux de l'économie locale (focus principal)
- Une évaluation des services et infrastructures
- Une évaluation de l'habitat et du cadre de vie
- Une identification de la gouvernance et des dynamiques sociales
- La situation environnementale de la commune de Hamanvou

Ce rapport présente ainsi les résultats de l'enquête de terrain, structurés autour de ces objectifs. Il a pour ambition de servir de base stratégique aux décisions et actions à mettre en œuvre, tout en offrant un modèle reproductible pour d'autres communes de l'Union des Comores. À terme, cette démarche participera à renforcer la planification territoriale, la gouvernance locale, et la cohérence des politiques de développement économique dans le pays.

## **MÉTHODOLOGIE**

La méthodologie adoptée pour la réalisation du diagnostic territorial de la commune de Hamanvou repose sur une approche structurée, participative et rigoureuse. Elle a été conçue de manière à garantir la représentativité des données collectées et la fiabilité des résultats obtenus. Les principales étapes sont décrites ci-dessous :

### 1. Échantillonnage de la population

Un échantillonnage proportionnel a été effectué sur la population totale de la commune de Hamanvou, afin d'assurer une représentativité de l'ensemble des 9 villages (Hahaya, Oussivo, Bangani, Bibavou, Bouenindi, Milepvani, Mbambani, Diboini, Mbaleni).

Chaque village a été pris en compte en fonction de son poids démographique, et un nombre prédéfini de ménages a été sélectionné pour être enquêté. Ce choix méthodologique a permis d'obtenir des données comparables et équilibrées entre les différentes localités de la commune.

### 2. Définition des thématiques et élaboration du questionnaire

Un travail collectif de préparation a été réalisé avec la task force et les partenaires afin d'identifier les thématiques prioritaires à explorer. Les thèmes retenus concernent :

- Les besoins et attentes de la population (eau, électricité, santé, éducation, transport, etc.) ;
- La perception du territoire (qualité de vie, cohésion sociale, initiatives locales) ;
- La situation économique et l'emploi (secteurs d'activité, sources de revenus, difficultés d'accès à l'emploi) ;
- Les perspectives et attentes de développement.

Sur la base de ces thématiques, un questionnaire structuré a été élaboré sous format Word. Ce travail a permis de clarifier les objectifs de chaque question et de définir la logique des rubriques.

### 3. Programmation numérique du questionnaire

Le questionnaire conçu sur Word a ensuite été traduit et programmé dans un format exploitable à l'aide d'Excel. Cette étape technique a permis de créer une version numérique standardisée du questionnaire, facilitant son intégration dans les outils de collecte.

### 4. Intégration et test sur KoboToolbox / KoboCollect

Une fois programmé, le questionnaire a été intégré sur la plateforme KoboToolbox et testé via l'application Kobo Collect. Des tests pilotes ont été menés afin de vérifier la pertinence des questions, leur enchaînement logique, ainsi que la compréhension par les enquêteurs et les répondants. Ces ajustements ont permis d'assurer la fiabilité et la fluidité de la collecte des données sur le terrain.

### 5. Réalisation de l'enquête sur le terrain

La collecte des données a été effectuée par la Task force et les étudiants de l'IUT formés et accompagnés dans l'utilisation des outils numériques (tablettes/smartphones avec KoboCollect). Les enquêtes ont été menées auprès des habitants des 9 villages de Hamanvou, selon l'échantillonnage préalablement défini.

Durant cette phase, les enquêteurs ont présenté l'objet de l'étude, le caractère confidentiel des réponses et obtenu le consentement éclairé des répondants.

### 6. Traitement et organisation des données

Après la collecte, les données brutes enregistrées sur Kobo Collect ont été extraites et consolidées. Elles ont ensuite été transférées et traitées sur Excel afin d'assurer un premier nettoyage, un contrôle de cohérence et une mise en forme initiale des informations.

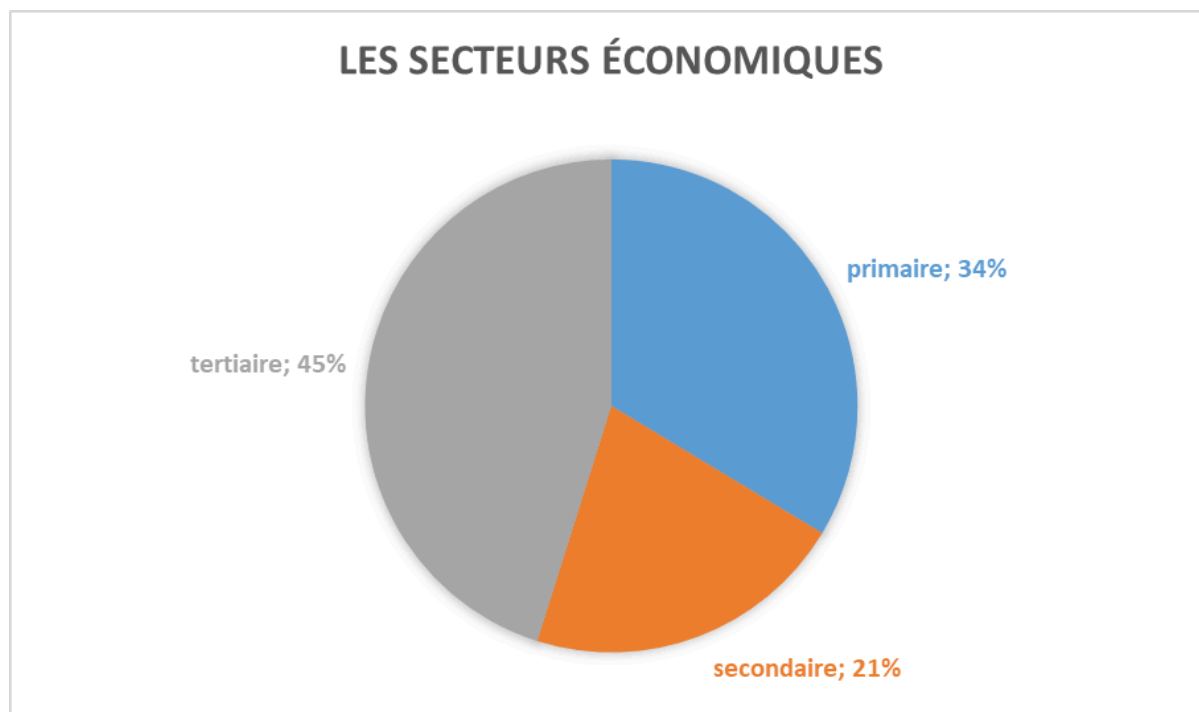
### 7. Analyse des données

Les données quantitatives ont été analysées statistiquement à l'aide du logiciel Stata, permettant la production d'indicateurs, de tableaux croisés et de tendances significatives. Les résultats ont été complétés par une analyse qualitative issue des réponses ouvertes et des observations de terrain. Cette double lecture a permis d'avoir une vision plus fine des dynamiques locales.

## **RÉSULTATS**

## 1 - État des lieux de l'économie locale :

### **Répartition des répondants selon les secteurs d'activités**



Source : Données enquête développement économique Hamanvou - Task force

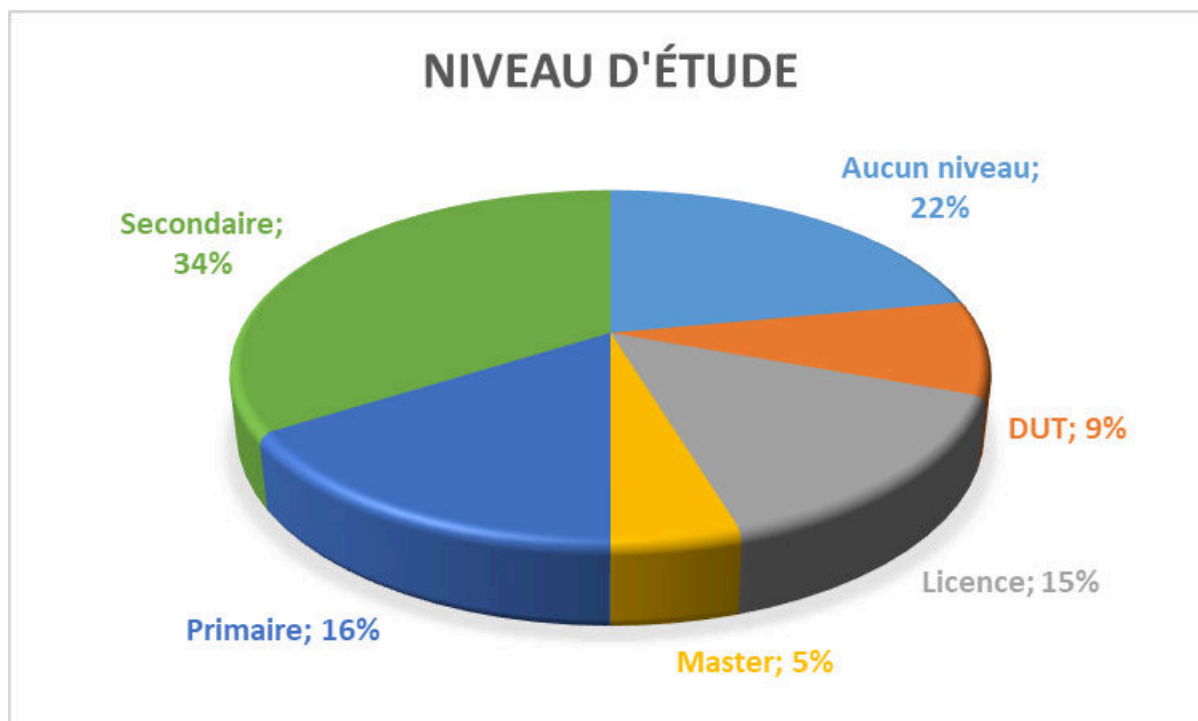
Dans ce graphique, les résultats révèlent une prédominance du secteur tertiaire. En effet, sur 150 individus enquêtés, 45% travaillent dans le secteur tertiaire. Ce secteur se compose principalement des activités de commerce, de services et de petites entreprises locales. Le secteur primaire arrive en deuxième position avec 34%, traduisant encore le poids significatif de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage dans l'économie locale.

En revanche, le secteur secondaire ne rassemble que 21% des individus, ce qui témoigne de la faible représentation des activités industrielles et de transformation dans la région.

Cette forte présence du secteur tertiaire montre que l'économie de la sous région de Hamanvou tend progressivement à se concentrer sur le commerce et le service.

## 2 - Niveau de qualification et compétences des actifs :

### **Répartition du niveau d'études des répondants**

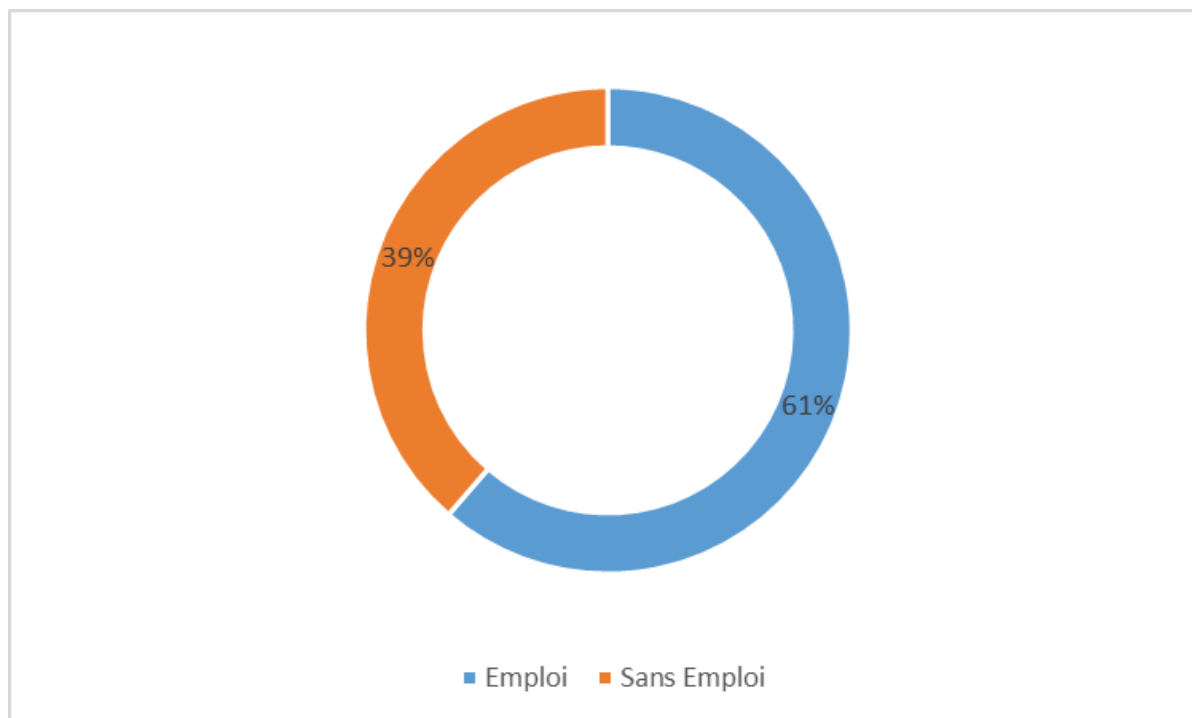


Source : Données enquête développement économique Hamanvou - Task Force

L'analyse du niveau d'instruction dans la région de Hamanvou montre une prédominance du niveau secondaire (34%), suivie de 22% sans niveau d'étude et **16%** au niveau primaire, tandis que seuls **24%** atteignent l'enseignement supérieur (Licence et DUT). Cette situation traduit une faible transition vers les études supérieures et une vulnérabilité éducative persistante.

Les causes principales peuvent s'expliquer par les contraintes économiques, la pénurie d'infrastructures scolaires adaptées et le manque de formations techniques locales. Pour y remédier, il est recommandé de renforcer la scolarisation de base, de développer l'enseignement technique et professionnel, et de créer des partenariats éducatifs décentralisés afin de promouvoir un développement humain durable dans la région de Hamanvou

## Répartition des répondants selon l'accès à l'emploi



Source : Données enquête développement économique Hamanvou - Task Force

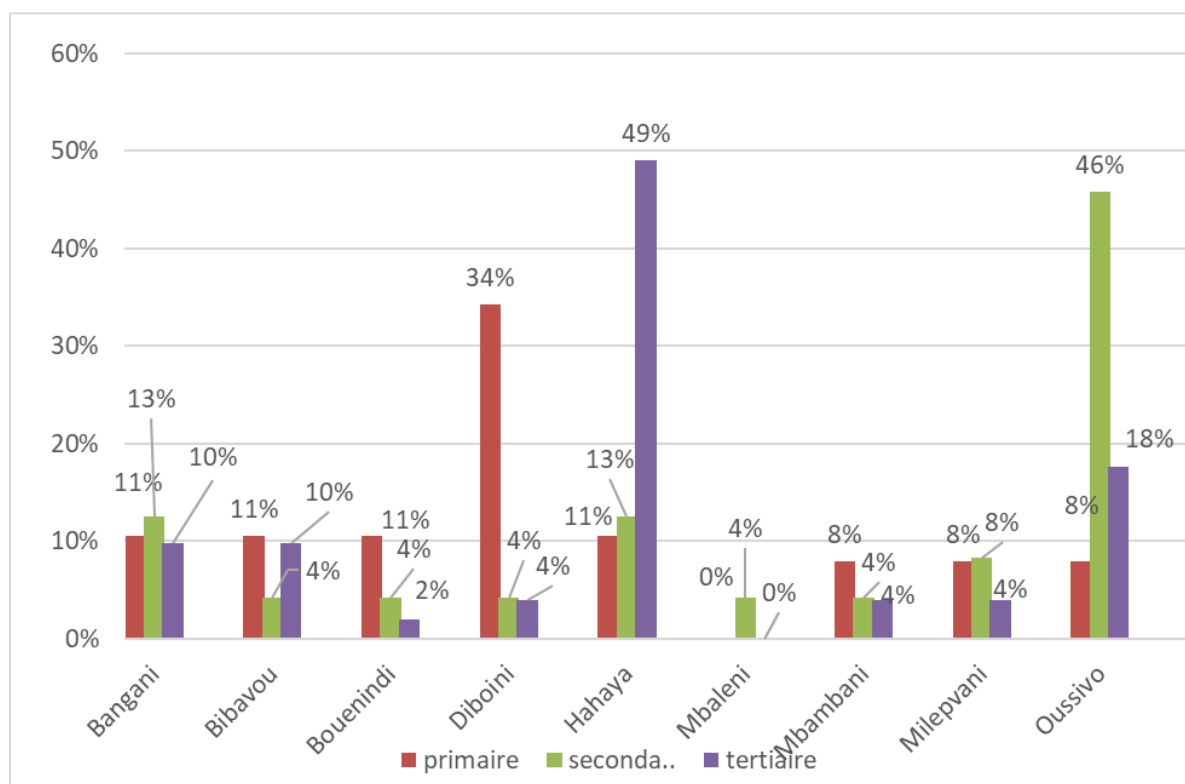
L'analyse des résultats issue de cette étude sur terrain , met en évidence que 61,33% des répondants exercent une activité professionnelle, contre 38,67% sans emploi. Cette répartition traduit une présence significative de la population active sur le marché du travail, tout en soulignant la persistance d'un taux de non-emploi élevé, révélateur d'une fragilité économique structurelle au sein de la région

L'examen des données selon le genre fait ressortir des disparités notables entre les hommes et les femmes. En effet, 41% des femmes interrogées disposent d'un emploi contre 32 % sans activité, tandis que 51% des hommes déclarent être actifs contre 26% inactifs. Ces écarts mettent en lumière une inégalité persistante dans l'accès à l'emploi, souvent liée à des contraintes socioculturelles, à la faible qualification des femmes, ou encore à leur accès limité aux ressources économiques.

Face à ce constat, il apparaît essentiel de renforcer les politiques d'inclusion économique et d'autonomisation des femmes, notamment par la mise en place de formations professionnelles adaptées, la promotion d'activités génératrices de revenus locales et le soutien à l'entrepreneuriat féminin et communautaire. Ces actions permettraient de réduire le chômage structurel et à consolider la résilience économique des ménages dans la région de Hamanvou.

### 3 - Localisation des pôles d'activités économiques :

#### Répartition des secteurs d'activités selon les localités



Source : Données enquête développement économique Hamanvou - Task Force

L'analyse statistique des données issue de cette étude sur la répartition des secteurs d'activités dans cette région révèle une forte hétérogénéité territoriale. Les trois secteurs économiques ne contribuent pas de manière uniforme selon les localités. Globalement, le secteur primaire prédomine dans les zones rurales, le secteur secondaire se concentre dans quelques pôles artisanaux ou semi-industriels, tandis que le secteur tertiaire domine dans les espaces urbanisés, traduisant une polarisation économique entre localités productives et centres de services.

- **Pour le secteur primaire**

Le secteur primaire est le plus représenté dans les zones rurales, notamment à Diboini (34 %), qui se démarque nettement comme le principal bassin agricole de la région. Les localités de Bangani, Bibavou et Bouenindi affichent chacune 11%, ce qui traduit une activité agricole constante mais modérée, centrée sur la subsistance ou la petite production locale.

En revanche, le secteur primaire est faiblement présent à Oussivo (8%) et Milepvani (8%), et quasiment inexistant à Mbaleni. Ces écarts reflètent une concentration des activités agricoles dans quelques localités et une faible diversification économique dans les zones où ce secteur décline.

Cette configuration met en évidence la dépendance des zones rurales à l'agriculture, exposant ces localités aux risques climatiques et à la saisonnalité des revenus.

- **Pour le secteur secondaire**

Le secteur secondaire reste globalement peu développé dans la région, mais présente des pôles d'activités spécifiques. La localité de Oussivo se distingue fortement avec 46%, indiquant une forte concentration d'activités industrielles et artisanales de la région de Hamanvou. Cela fait de Oussivo un centre économique émergent axé sur la production, la transformation ou la construction.

Les localités de Bangani et Hahaya (13% chacune) montrent également une certaine dynamique de diversification, probablement liée à la proximité de zones urbaines et à une demande locale en produits manufacturés.

En revanche, dans Bibavou, Boueninindi et Diboini (4% chacune), le secteur secondaire reste marginal, signe d'un manque d'infrastructures techniques et d'investissements industriels.

Cette situation traduit un déséquilibre structurel. En effet la région dispose de ressources humaines, mais manque d'un réseau de production et de transformation pour valoriser le potentiel du secteur primaire.

- **Pour le secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire, moteur des activités de services et du commerce, est fortement concentré dans les zones urbaines. La localité de Hahaya se distingue largement avec 49 % d'activités tertiaires, ce qui confirme son rôle de pôle économique et administratif majeur dans la région de Hamanvou.

Elle est suivie par Oussivo (18%), qui combine services et activités industrielles.

Les localités de Bangani et Bibavou (10% chacune) présentent une présence moyenne de services, souvent liés au petit commerce et aux activités locales.

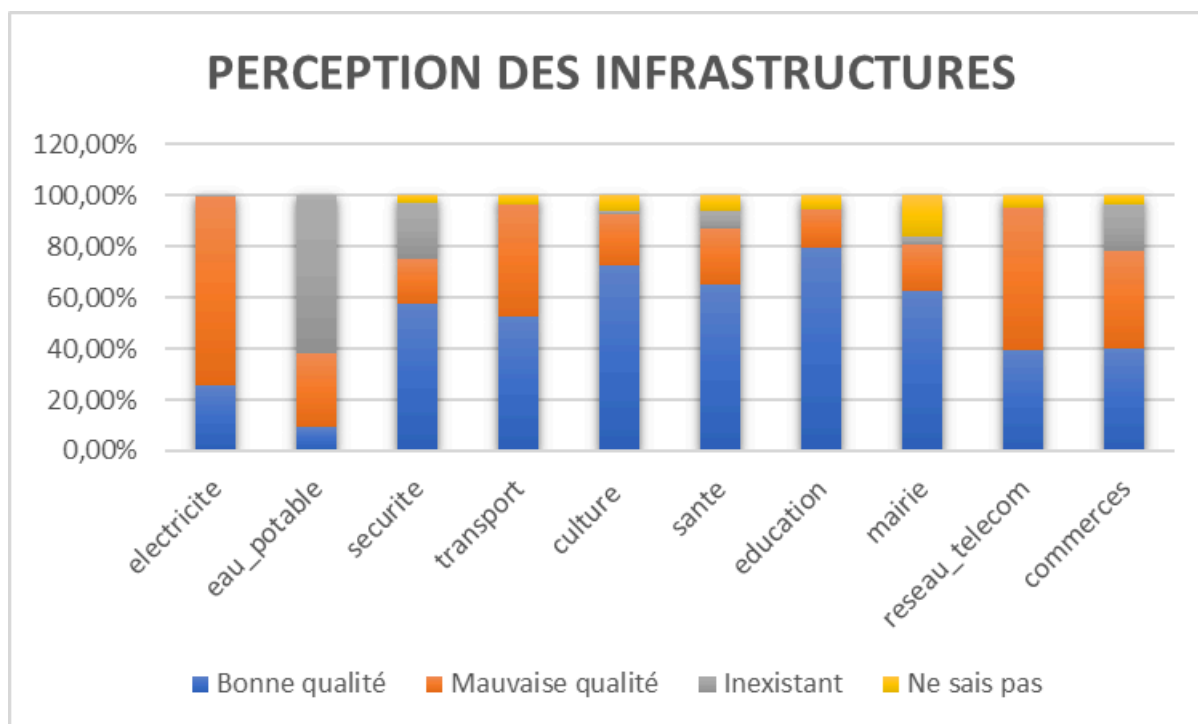
En revanche, Boueninindi (2%) et Milepvani (4%) enregistrent de faibles niveaux d'activités tertiaires, signe d'un accès limité aux services économiques et sociaux.

La concentration du tertiaire à Hahaya confirme la tendance à l'urbanisation de l'économie régionale, mais renforce aussi la dépendance des autres localités vis-à-vis de ce centre pour les services, l'emploi et les échanges commerciaux.

Cette répartition de différents secteurs économiques de la région par rapport à chaque localité illustre une complémentarité économique territoriale, mais aussi une forte dépendance intercommunale. Les localités à économie rurale (Diboini, Boueninindi, Bibavou) manquent de diversification, tandis que les centres urbains (Hahaya, Oussivo) concentrent les activités industrielles et de services. Ces disparités traduisent un déséquilibre structurel dans la répartition des activités économiques, susceptible d'accentuer les écarts de développement entre localités.

#### 4 - Évaluation des infrastructures, équipements et services :

L'état des infrastructures et des équipements disponibles (transports, réseaux d'assainissement, énergie, télécommunications, etc.) est illustré dans ce graphique et tableau ci-dessous.



Source : Données enquête développement économique Hamanvou - Task Force

Infrastructures	Bonne qualité (%)	Mauvaise qualité (%)	Inexistant (%)	Ne sais pas (%)
<b>Électricité</b>	25,33	74	0,67	0
<b>Eau potable</b>	9,33	28,67	62	0
<b>Sécurité</b>	57,33	18	22	2,67
<b>Transport</b>	52,67	44	0	3,33
<b>Culture</b>	72,67	20	1,33	6
<b>Santé</b>	65,33	22	6,67	6
<b>Éducation</b>	79,33	15,33	0	5,33
<b>Mairie</b>	62,67	18	3,33	16
<b>Réseau télécom</b>	39,33	56	0	4,67
<b>Commerces</b>	40,27	38,26	18,12	3,36

L'analyse des données recueillies met en évidence des disparités importantes entre les différents types d'infrastructures. Les secteurs sociaux comme l'éducation, la santé, la culture et la sécurité sont globalement jugés satisfaisants, tandis que les infrastructures de base (électricité, eau potable, télécommunication) présentent des faiblesses notables. Cette situation reflète un

déséquilibre entre les services sociaux relativement développés et les infrastructures techniques encore insuffisantes, limitant ainsi les conditions de vie et le développement économique local.

- **Infrastructures de base**

Les résultats montrent que les besoins essentiels de la population ne sont pas entièrement satisfaits. En effet, 74 % des répondants considèrent que l'électricité est de mauvaise qualité et 62 % jugent que l'eau potable est inexistante. Ces chiffres traduisent une carence en matière d'accès aux ressources vitales. Le manque d'eau potable représente un risque sanitaire majeur, tandis que les coupures et la faiblesse du réseau électrique freinent les activités économiques et les services publics.

- **Services sociaux**

Les secteurs sociaux présentent une situation nettement plus favorable. L'éducation est jugée de bonne qualité par 79 % des répondants, la santé par 65 %, et la culture par 73 %. Ces résultats témoignent des efforts importants réalisés dans ces domaines, favorisant le développement humain et la cohésion sociale. Toutefois, certaines zones restent encore mal desservies, notamment en matière de santé, ce qui appelle à un meilleur équilibre territorial.

- **Communication, transport et vie économique**

Les infrastructures de transport sont perçues de façon mitigée : 52 % des enquêtés se déclarent satisfaits, tandis que 44 % émettent un avis négatif. Le réseau de télécommunications, quant à lui, constitue un point faible notable, avec 56 % des répondants qui jugent sa qualité insuffisante. Cette situation limite l'accès à l'information, freine les activités économiques et complique la communication entre les différentes localités de la commune, soulignant la nécessité d'investissements pour renforcer ces infrastructures essentielles.

## **CONCLUSION**

Le diagnostic territorial réalisé dans la commune de Hamanvou a permis de dresser un état des lieux de son économie, de ses infrastructures, de son capital humain, et de ses dynamiques sociales. L'enquête révèle un territoire à fort potentiel économique, marqué par un secteur tertiaire en plein essor dans les zones urbaines, un secteur primaire toujours central dans les localités rurales, et un secteur secondaire encore limité mais porteur d'opportunités, notamment à Oussivo.

Cependant, l'analyse met également en évidence des déséquilibres structurels importants : disparités entre zones urbaines et rurales, accès insuffisant aux infrastructures de base (électricité, eau potable, télécommunications), inégalités d'accès à l'emploi et aux opportunités économiques, ainsi qu'une vulnérabilité éducative persistante.

Les recommandations formulées visent à renforcer le capital humain, à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat local, à moderniser les infrastructures économiques et sociales, à dynamiser les secteurs économiques, et à consolider la gouvernance locale ainsi que la cohésion sociale.

## **ANNEXE N°2 : PARTICIPANTS AUX ATELIERS**

### **Autorités communales et administratives**

- Mohamed Saïd Assoumani – Maire de Hamanvou
- Ali Saïd – 1er Adjoint au Maire
- Djoumoi Bakari – 3ème Adjoint au Maire
- Fatima Abdou Ali – Adjointe au Maire
- Kassim Abdou Boina – Responsable chargé des affaires municipales
- Farid Mkayavo – Délégué du Gouvernorat
- Nouslat Ali – Responsable Aménagement du Territoire (Délégation du Gouvernorat)

#### **Comités de pilotage et chefs de villages**

- Ahamada Houroi – Président du Comité de pilotage de Hahaya
- Abdillah Mdaouhoma – Président du Comité de pilotage de Bibavou
- Ami Mmadi – Comité de pilotage de Mbaleni
- Youssouf Mouigni – Secrétaire Général du Comité de pilotage de Mbaleni
- Aboubacar Mohamed Ali – Chargé des finances – Comité de pilotage d'Oussivo
- Fatima – Agent du Comité de pilotage de Milepvani
- Youssouf M'madi Attoumani – Président du Comité de pilotage de Milepvani
- Abdou Ahamada – Président du Comité de pilotage de Mbambani
- Nassuf Ahmed – Vice-président du Comité de pilotage d'Oussivo
- Amir Mmadi – Représentant de Mbaleni

#### **Chefs de villages**

- Ibrahim Hassane – Chef du village de Diboini
- Ibrahim Ali – Chef du village d'Oussivo
- Saïd Ali Bjimba – Chef du village de Hahaya
- M'madi Ali Mgomri – Chef du village de Bangani
- Djoumoua – Chef du village de Mbambani
- M'hadjou Ali – Chef du village de Boenindi

#### **Institutions, économiques et projets**

- Amirdine Soule – Responsable Pôle Développement Local / CRDE Diboini
- Abdoul Elfatah Djoumoi – Économiste / CRDE
- El-Moustoifa Oubetd – Directeur du CRDE
- Ahamada Mroimana Ibrahim – Coordinateur du projet Centre Commercial
- Mohamed Youssouf – Président du Comité de suivi du Centre Commercial
- Echatu – Chambre de Commerce
- Ali Ben Ali – SG CIPR Itsandra

#### **Éducation et formation**

- Aboubacar Mohamed – Directeur EPP Bangani
- Mohamed Adamou – Directeur EPP Boenindi
- Mradali Ahamada – Directeur du CEPP Bibavou
- Sarfillah Mlinde – Directeur Amani School
- Med Said Ahamada – Enseignant
- Momed Damir – Professeur
- Madouhouli Sofian – Professeur

#### **Santé, environnement et technique**

- Anhoura Mogni Hazi – Médecin
- Kadria Saïd Abdallah – Agent de conservation communautaire
- Hassani Saïd Toibibou – Ingénieur géologue
- Faisoil Ali Mze – Biologiste
- Zaimaba Mmadi – Technicienne agricole
- Ibrahim Youssouf – Technicien agricole

### Étudiants et jeunes

- Hamza Mmadi Ali – Étudiant
- Mouslimati Said – Étudiante
- Bouchourati Ali Bora – Étudiant
- Abdillah Ali Youssouf – Étudiant
- Mohamed Ahamada – Étudiant

### Agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, artisans

- Boina Idi Assoumani – Pêcheur
- Soule Assoumani – Agriculteur / Éleveur
- Ahamada Ahmed – Agriculteur (Diboini)
- Ali Hassani – Agriculteur (Diboini)
- Abdillah Msoili – Agriculteur (Mbambani)
- Moussa Fatima – Agricultrice
- Mariama M'madi – Agricultrice
- Mourid Athoumane – Agriculteur-éleveur
- Youssouf Mohamed – Maraîcher
- Hafsoita Mohamed – Couturière
- Hinata Ahamada – Couturière
- Batouli Ahamada – Couturière
- Zainaba Ali – Couturière

### Autres acteurs et notables

- IMAYA Youssouf – Notable
- Djaffar Mohamed – Secrétaire greffier
- Ouma Abdoulwahab – Agent des Douanes
- Saïd Youssouf – Agent de reprographie (Université des Comores)
- Assadi Mouhsine – Journaliste

## 7. BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES

- Annexe n°1 : Rapport d'enquête territoriale, Task Force, 2025
- Entretien avec le nouveau Maire, CCIA
- Entretien avec l'ancien Maire, mairie de Hamanvou.
- Focus group agriculteurs, CRDE de Diboini, 29 mai 2025
- Focus Group femmes, Foyer CDH de Hahaya, 19 juin 2025
- Focus Group jeunes, foyer CDH de Hahaya, 9 juillet 2025
- Atelier cartographique n°1, foyer CDH de Hahaya, villages de Hahaya, Bouenindi et Mbaleni, 26 juin 2025
- Atelier cartographique n°2, bibliothèque de Diboini, villages de Diboini, Mbambani et Milevani, 6 août 2025
- Atelier cartographique n°3, bibliothèque de Bibavou, villages de Bibavou, Oussivo et Mbangani, 14 août 2025
- Rapport sur la répartition de la population résidente par commune. Données INSEED projection 2017-2025

